

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

MESRI



MESRI

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES
STATISTIQUES SECTORIELLES**

**TABLEAU DE BORD 2023-2024
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**



FEVRIER 2025

E-mail: dssdgesmesrsi@gmail.com

Site web: www.mesrsi.gov.bf

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

TABLEAU DE BORD 2023/2024 DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Février 2025

AVANT PROPOS

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), a mis à la disposition des utilisateurs l'annuaire statistique de l'enseignement supérieur au titre de l'année académique 2023/2024.

Dans l'optique de faciliter toujours l'accès aux données statistiques relatives à l'enseignement supérieur, le ministère met également à la disposition de ses utilisateurs, le tableau de bord statistique 2023/2024 de l'enseignement supérieur.

Cet outil statistique est élaboré conformément aux exigences du Système Statistique National, en vue d'accompagner l'annuaire statistique d'un document analytique appréciant l'évolution de la situation des principaux indicateurs liés à l'enseignement supérieur. En effet, il analyse de manière synthétique l'évolution de la situation relative à l'effectif des étudiants, aux ressources humaines, matérielles et financières, aux œuvres sociales, à l'efficacité interne de l'enseignement supérieur et au budget de l'enseignement supérieur sur les dix dernières années. Le tableau de bord statistique de l'enseignement supérieur a été élaboré principalement dans le but de guider les utilisateurs dans leur analyse et interprétation de la situation des indicateurs y relatifs.

J'adresse mes sincères remerciements à tous les acteurs qui se sont investis dans l'élaboration de ce document en dépit des difficultés rencontrées.

J'invite l'ensemble des acteurs, en collaboration avec la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS), à œuvrer toujours à rendre disponible ce document statistique, afin de permettre à notre département de contribuer au respect de l'engagement du Gouvernement en matière d'amélioration de l'accès du public aux informations dans un esprit de transparence et de reddition des comptes.

Conscient que ce document demeure perfectible, j'encourage tous les acteurs à travailler dans le sens de l'amélioration constante de sa qualité. A cet effet, je vous invite à formuler auprès de la DGESS, vos éventuelles suggestions et à lui exprimer vos nouveaux besoins d'informations statistiques pour leur prise en compte dans les prochaines éditions du document.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de
la Recherche et de l'Innovation



Pr Adjima THIOBIANO
Officier de l'Ordre de l'Étalon
Chevalier de l'OIPA/CAMES
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	1
SOMMAIRE.....	2
LISTE DES TABLEAUX.....	3
LISTE DES GRAPHIQUES	4
SIGLES ET ABREVIATIONS	6
RESUME	8
CONTEXTE GENERAL	10
PARTIE I : ETUDIANTS.....	12
ORIENTATION	13
ACCES	15
EFFECTIF DES ETUDIANTS.....	17
EFFECTIF DES ETUDIANTS : (SUITE).....	19
PARTIE II : RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES.....	21
PERSONNEL ENSEIGNANT	22
PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, OUVRIER ET DE SOUTIEN	24
STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.....	26
PARTIE III : ŒUVRES SOCIALES.....	28
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : BOURSES.....	29
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : AIDES ET PRETS.....	31
LOGEMENT	33
RESTAURATION.....	35
SANTE	37
ACTION SOCIALE	39
PARTIE IV : EFFICACITE INTERNE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.....	41
SORTANTS DIPLOMES	42
REDOUBLEMENT	44
PARTIE V : BUDGET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	46
BUDGET	47
<i>ANNEXE : GLOSSAIRE DES TERMES ET DEFINITIONS</i>	<i>VIII</i>

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Contexte socio-économique des pays de l'UEMOA.....	11
Tableau 2 : Effectif des nouveaux inscrits en L1 en 2023/2024.....	14
Tableau 3 : Répartition des nouveaux inscrits en L1 par domaine d'études.....	14
Tableau 4 : Taux brut de transition du secondaire au supérieur.....	16
Tableau 5 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants.....	16
Tableau 6 : Composition de l'effectif des étudiants en 2023/2024.....	18
Tableau 7 : Effectif du personnel enseignant intervenant au public.....	23
Tableau 8 : Répartition des enseignants intervenant au public par emploi et par structure.....	23
Tableau 9 : Enseignants permanents de rangs A et B par emploi et par structure.....	23
Tableau 10 : Effectif du personnel ATOS.....	25
Tableau 11 : Nombre d'établissements d'enseignement supérieur.....	27
Tableau 12 : Situation des salles de cours, des amphithéâtres et des pavillons.....	27
Tableau 13 : Evolution de l'effectif des bénéficiaires de la bourse.....	30
Tableau 14 : Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide et prêt.....	32
Tableau 15 : Capacité d'accueil par centre régional.....	34
Tableau 16 : Situation de la restauration par CROU.....	36
Tableau 17 : Evolution des capacités d'accueil des restaurants universitaires par centre régional.....	36
Tableau 18 : Situation des adhérents à la mutuelle de santé.....	38
Tableau 19 : Situation des aides sociales en 2022/2023.....	40
Tableau 20 : Situation des diplômés en 2023.....	43
Tableau 21 : Situation du budget en 2024.....	48

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : IDH de quelques pays subsahariens en 2022.....	11
Graphique 2 : Evolution de la population scolarisable au supérieur (19-23 ans) du Burkina Faso de 2013 à 2022 selon le sexe	11
Graphique 3 : Répartition (%) de la population du Burkina Faso par milieu de résidence	11
Graphique 4 : Répartition (%) des nouveaux inscrits en 1 ^{ère} année/L1 par domaine d'études de la CITE.....	14
Graphique 5 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants.....	16
Graphique 6 : Répartition (%) de l'effectif des étudiants du public par IESR	18
Graphique 7 : Répartition de l'effectif des étudiants du privé par IESR	18
Graphique 8 : Evolution de l'effectif des étudiants	18
Graphique 9 : Répartition (%) des étudiants par nationalité.....	18
Graphique 10 : Evolution des indices base 100 en 2014/2015 de l'effectif des étudiants selon le statut.....	18
Graphique 11 : Evolution des indices base 100 en 2014/2015 de l'effectif des étudiants selon le sexe	18
Graphique 12 : Pyramide des âges des étudiants du public	20
Graphique 13 : Pyramide des âges des étudiants du privé.....	20
Graphique 14 : Répartition (%) des étudiants par cycle.....	20
Graphique 15 : Répartition (%) des étudiants par domaine d'études de la CITE	20
Graphique 16 : Evolution du ratio étudiants/enseignant permanents Rang A et B	23
Graphique 17 : Répartition (%) des enseignants permanents selon le grade	23
Graphique 18 : Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le statut.....	25
Graphique 19 : Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le sexe	25
Graphique 20 : Evolution du personnel ATOS selon le statut	25
Graphique 21 : Evolution du personnel ATOS selon le sexe	25
Graphique 22 : Répartition du personnel ATOS par tranches d'âge.....	25
Graphique 23 : Répartition du personnel ATOS selon le statut d'embauche	25
Graphique 24 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le statut.....	27
Graphique 25 : Répartition (%) des capacités d'accueil par type de local et selon le statut d'établissement.....	27
Graphique 26 : Répartition (%) des étudiants boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe	30
Graphique 27 : Evolution du nombre de boursiers.....	30
Graphique 28 : Répartition (%) des bénéficiaires de l'aide selon le sexe.....	32
Graphique 29 : Répartition (%) des bénéficiaires du prêt selon le sexe.....	32
Graphique 30 : Evolution de la proportion (%) des bénéficiaires de l'aide et de prêt.....	32
Graphique 31 : Ratio demandeurs / lit par centre régional.....	34
Graphique 32 : Evolution des capacités d'accueil par centre régional	34
Graphique 33 : Evolution du nombre de plats servis.....	36
Graphique 34 : Evolution du Ratio plats/étudiant	36
Graphique 35 : Evolution des adhérents à la MUNASEB	38
Graphique 36 : Evolution du nombre de dossiers d'aides déposés et d'aides octroyées.....	40
Graphique 37 : Evolution du taux de satisfaction (%) des aides sociales	40
Graphique 38 : Répartition (%) des diplômés de 2023 selon le type de diplôme	43
Graphique 39 : Répartition (%) des diplômés de 2023 selon les domaines d'études de la CITE	43
Graphique 40 : Evolution des indices base 100 en 2013 des diplômés selon le statut.....	43
Graphique 41 : Evolution du nombre de diplômés	43
Graphique 42 : Répartition (%) des redoublants et non redoublants par statut	45
Graphique 43 : Proportion (%) des redoublants par Cycle.....	45
Graphique 44 : Proportion (%) des redoublants selon les domaines d'études.....	45
Graphique 45 : Evolution de la proportion (%) des redoublants.....	45

Graphique 46 : Indice base 100 de 2013 à 2023	45
Graphique 47 : Evolution de la part (%) du budget de l'Etat consacrée à l'éducation.....	48
Graphique 48 : Evolution de la part (%) du budget de l'éducation consacrée à l'enseignement supérieur.....	48
Graphique 49 : Evolution du budget (en millions de FCFA) consacré à l'enseignement supérieur.....	48
Graphique 50 : Evolution de la structure du budget du MESRI.....	48

SIGLES ET ABBREVIATIONS

A	Assistant
ATOS	Administratif, Technique, Ouvrier et de Soutien
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CENOU	Centre National des Œuvres Universitaires
CITE	Classification Internationale Type de l'Education
CROU	Centre Régional des Œuvres Universitaires
CROU-B	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Bobo-Dioulasso
CROU-Banfora	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Banfora
CROU-D	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Dédougou
CROU-Dori	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Dori
CROU-Fada	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Fada N'Gourma
CROU-Gaoua	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Gaoua
CROU-K	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Koudougou
CROU-Kaya	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Kaya
CROU-Manga	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Manga
CROU-O	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ouagadougou
CROU-OHG	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ouahigouya
CROU-Tenkodogo	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Tenkodogo
CROU-Ziniaré	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ziniaré
DES	Diplôme d'Etudes Spécialisées
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGCOB	Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses
DHD	Développement Humain Durable
DTS	Diplôme de Technicien Supérieur
Eff	Effectif
EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
EMC	Enquête Multisectorielle Continue
EPO	Ecole Polytechnique de Ouagadougou
ERI-ESI	Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
ESMT	Ecole Supérieure des Multimédia et de Télécommunication
ETP	Enseignant en Temps Plein
F	Fille /Femme/Féminin
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FONER	Fonds National pour l'Education et la Recherche
IDH	Indice de Développement Humain
IESR	Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IPES	Institutions Privées d'Enseignement Supérieur
ISSDH	Institut des Sciences, du Sport et du Développement Humain
L1	Licence première année
LMD	Licence Master Doctorat
M	Masculin
MA	Maître-Assistant
MC	Maître de Conférences
MENAPLN	Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MUNASEB	Mutuelle Nationale de Santé des Etudiants du Burkina
NA	Non Applicable

Nbre	Nombre
NC	Non Concerné
ND	Non disponible
Np	Non précisé
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PT	Professeur Titulaire
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SND	Service National pour le Développement
T	Total
TAMA	Taux d'Accroissement Moyen Annuel
UDOC	Université Daniel Ouezzin COULIBALY
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UYAT	Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI
UJKZ	Université Joseph KI-ZERBO
UNB	Université Nazi BONI
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNZ	Université Norbert ZONGO
ULBO	Université Lédea Bernard OUEDRAOGO
US (\$)	Dollar américain
UTS	Université Thomas SANKARA

RESUME

Le tableau de bord 2023/2024 de l'enseignement supérieur dépeint la situation du sous-secteur sur cinq principaux thèmes que sont : les informations relatives aux étudiants, les ressources humaines et matérielles, les œuvres sociales, l'efficacité interne de l'enseignement supérieur et le budget de l'enseignement supérieur.

En 2023/2024, l'effectif total des étudiants est de 225 902 dont 42,0 % de filles. Les étudiants inscrits au privé représentent 20,9 %. Par rapport à 2022/2023, l'effectif des étudiants progresse de 2,6 %. De 2014/2015 à 2023/2024, il croît à un rythme moyen annuel de 11,7 %. Sur la même période, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants passe de 468 à 1 003.

Le nombre d'Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) est de 123 dont 18 publiques. Par rapport à l'année 2023/2024, ce nombre baisse de 3,9 %.

Au cours de l'année 2023, l'effectif des étudiants ayant obtenu leurs diplômes de fin d'études est de 27 750 dont 39,1 % de filles. Ce nombre connaît une hausse de 2,1 % par rapport à 2022. Les IESR privées comptent 36,4 % des diplômés.

La proportion des étudiants redoublants est de 15,3 % en 2023/2024 soit une hausse de 1,4 points de pourcentage par rapport à 2022/2023.

Dans les IESR publiques, les cours ont été assurés par 4 188 enseignants en 2023/2024. Ce nombre a augmenté de 14,1 % par rapport à 2022/2023. Le nombre d'enseignants permanents est de 1 711 dont 15,5 % de femmes. Le Ratio étudiants/enseignant permanent de rang A et B est de 160 et s'est amélioré de 3 points par rapport à 2022/2023.

Grâce au dispositif de soutien financier aux étudiants, 8 782 étudiants dont 45,8 % de filles ont bénéficié de la bourse nationale pour le compte de l'année académique 2023/2024.

L'ensemble des CROU dispose de 7 390 lits pour accueillir 11 635 étudiants demandeurs, soit un taux de satisfaction de 59,1 %. Pour la restauration, en moyenne 26 728 étudiants se restaurent par jour dans les restaurants universitaires. Ce nombre est en hausse de 32,1 % par rapport à 2022/2023. Aussi, 7 466 étudiants ont adhéré à la MUNASEB, ce qui correspond à 3,4 % des étudiants des IESR publiques et privées conventionnées. Par ailleurs, sur 158 étudiants en situation difficile et/ou de handicap ayant sollicité l'aide sociale, 139 en ont obtenu, soit un taux de satisfaction de 88,3 %.

Le budget du MESRI en 2024 s'élève à 114 milliards 558 millions de FCFA. Il représente 3,1 % du budget de l'Etat et 16,2 % de la dotation totale du secteur de l'éducation. La part du budget de l'éducation allouée à l'enseignement supérieur est de 13,9 %. Celle-ci est en baisse de 1 point de pourcentage par rapport à l'année 2023.

Note méthodologique : Les données sur l'enseignement supérieur sont collectées et traitées en année académique sauf les informations relatives aux diplômés et au budget qui sont collectées et traitées en année civile.



CONTEXTE GENERAL

CONTEXTE GENERAL

Points saillants

- Population à forte composante jeune
- Relance de la croissance économique
- Baisse de l'Indice de Développement Humain (IDH)

Commentaire

Pays membre de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), le Burkina Faso a une population estimée à 23 025 776 habitants en 2023 dont 55,2 % ont moins de 20 ans. Sa population scolarisable au supérieur (19-23 ans) représente 9,3 %. Selon le RGPH 2019, le taux moyen annuel de croissance démographique est de 2,9 % sur la période 2006-2019 et le taux d'urbanisation en 2019 est de 26,1 %.

Selon le rapport sur le développement humain durable du PNUD de 2022, le Burkina Faso est classé 185^{ème} sur 191 pays avec un indice de développement humain (IDH) de 0,438. La croissance économique est passée de 1,8 % en 2022 à 3,6 % en 2023. Le PIB/habitant en 2023 est estimé à 2 458 dollars selon les données de la Banque Mondiale, classant le pays en 5^{ème} position par rapport aux autres pays de l'UEMOA.

Selon les résultats de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) 2021, l'incidence de la pauvreté se situe à 43,2 % sur la base d'un seuil de pauvreté de 247 806 FCFA par personne et par an.

Sur le plan sécuritaire, le pays subit toujours quelques attaques terroristes en dépit des efforts consentis par le gouvernement. Cette crise impacte négativement tous les secteurs et plus particulièrement le secteur de l'éducation et pourrait compromettre l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'ODD4 qui est d'assurer une éducation inclusive et de qualité pour tous et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie.

Sur le plan éducatif, 2/3 des burkinabè de 15 ans et plus ne savent ni lire, ni écrire dans une langue quelconque ; ce qui correspond à un taux d'alphabétisation de 34,5 % (rapport IDH, 2022). De plus, seulement 1,5 % de la population atteint le niveau supérieur en 2018.

En matière d'enseignement supérieur, le Burkina Faso compte 225 902 étudiants en 2023/2024, soit 1 003 étudiants pour 100 000 habitants pour une norme (UNESCO) de 2 000 étudiants pour 100 000 habitants. Aussi, les IESR font toujours face à des défis inhérents à l'insuffisance des infrastructures, à l'insuffisance du personnel enseignant, à la qualité de la formation, à la gouvernance ainsi qu'à la promotion de l'entrepreneuriat estudiantine.

Toutefois, des efforts sont déployés par les autorités actuelles afin de relever ces défis. Il s'agit entre autres, de la connectivité des universités publiques, du rattrapage des retards académiques et de la rentrée effective des étudiants en première année dès le mois d'octobre 2024 dans les IESR publiques. On note également la poursuite du programme présidentiel un "étudiant/un ordinateur", la prise en charge des Etudiants Déplacés Internes (EDI), la promotion de l'entrepreneuriat agricole à travers l'incubation des étudiants et l'Initiative Présidentielle pour une Education de Qualité IPEQ) qui prend en compte le sous-secteur de l'enseignement supérieur.

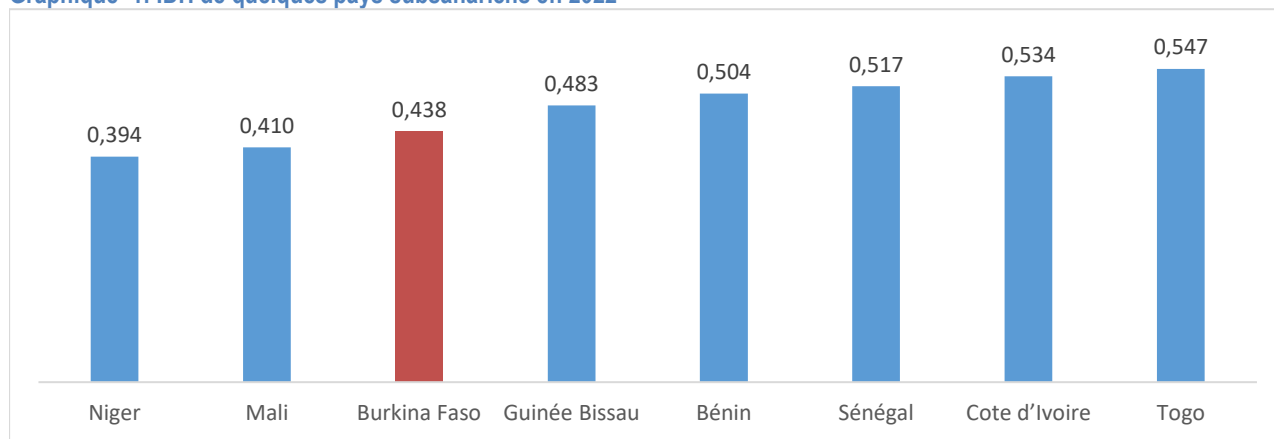
CONTEXTE GENERAL

Tableau 1 : Contexte socio-économique des pays de l'UEMOA

Pays	Population en millions en 2023 *	PIB par habitants annuel de 2023 **	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus ***	Proportion de la population ayant le niveau supérieur en 2018	Espérance de vie à la naissance en 2022 ****	Rang (sur 189) en 2022 (IDH) ***	IDH en 2022
Bénin	14,1	3 829	47 (2022)	2,8	59,8	173	0,504
Burkina Faso	23,0	2 458	34 (2022)	1,5	59,3	185	0,438
Cote d'Ivoire	31,2	7 022	50 (2021)	5,5	58,6	159	0,534
Guinée Bissau	2,2	2 371	54 (2022)	1,2	59,7	166	0,483
Mali	23,8	2 457	31 (2020)	1,7	58,9	186	0,41
Niger	26,2	1 638	38 (2022)	0,7	61,6	190	0,394
Sénégal	18,1	4 356	58 (2022)	1,9	67,1	170	0,52
Togo	9,3	2 844	67 (2019)	3,1	61,6	160	0,547

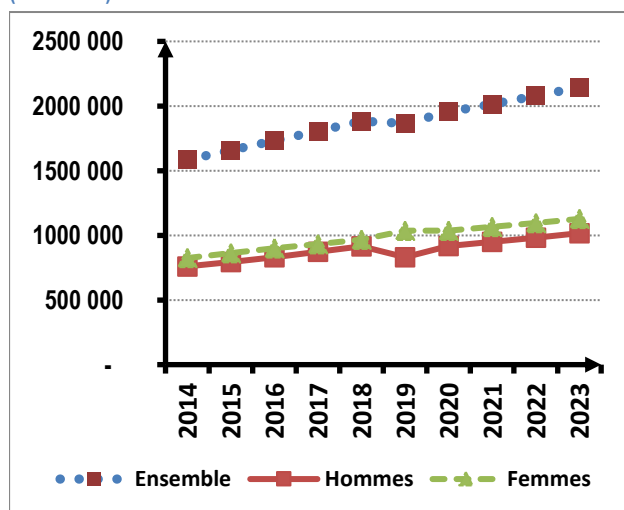
Sources : * <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population> ; ** www.agenceecofin.com/economie; *** https://hdr.undp.org//donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD?name_desc=false ; **** Division des Nations Unies pour la population

Graphique 1: IDH de quelques pays subsahariens en 2022



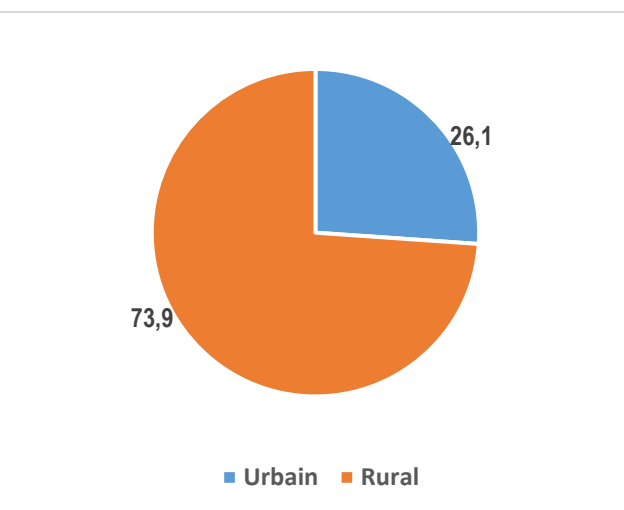
Source : Rapport IDH 2022

Graphique 2 : Evolution de la population scolarisable au supérieur (19-23 ans) du Burkina Faso de 2013 à 2022 selon le sexe



Source : INSD, RGPH 2019

Graphique 3 : Répartition (%) de la population du Burkina Faso par milieu de résidence



Source : INSD, RGPH 2019



PARTIE I : ETUDIANTS

ORIENTATION

Points saillants

- Hausse de 1,7 % des nouveaux inscrits en L1
- Forte hausse des nouveaux inscrits dans le domaine de l'Éducation
- Baisse des nouveaux inscrits dans les domaines « Agriculture » et « Lettres et Arts »

Commentaire

En 2023/2024, le nombre d'étudiants nouvellement admis en 1^{ère} année de Licence est de 97 191 dont 43,7 % d'étudiants de sexe féminin. Le privé accueille 13,9 % de l'effectif des nouveaux inscrits. Comparativement à l'année précédente, le nombre de nouveaux inscrits baisse de 0,2 point de pourcentage. Parmi les nouveaux inscrits en L1 de 2023/2024, les bacheliers de la session de 2023 représentent 57,1 %.

Selon la Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE) 2011, le plus grand nombre d'étudiants nouvellement inscrits en 1^{ère} année de Licence s'enregistre dans les domaines « Sciences sociales, Commerce et Droit », « Lettres et Arts » avec des proportions respectives de 35,4 % et 28,6 %. Les domaines « Agriculture » (1,1 %) et « Services » (1,2 %) ont moins de nouveaux inscrits en 1^{ère} année de Licence.

Les proportions les plus élevées de filles nouvellement inscrites en 1^{ère} année de Licence sont en « Santé et Protection sociale » (55,4 %), en « Lettres et Arts » (50,4 %) et en « Sciences » (49,7 %). Les domaines « Ingénierie, Industries de transformation et Production » et « Éducation » comptent moins de filles avec respectivement 25,9 % et 32,0 %.

Par rapport à l'année 2022/2023, le nombre de nouveaux inscrits dans les IESR a connu une hausse de 1,7 %. Cette hausse est plus remarquable dans les domaines « Éducation », « Ingénierie, Industries de transformation et Production » et « Sciences sociales, Commerce et Droit ».

De 2014/2015 à 2023/2024, l'effectif des nouveaux inscrits en L1 croît à un rythme moyen annuel de 13,1 %.

Note méthodologique : L'effectif des nouveaux inscrits en 1^{ère} année/L1 prend en compte les étudiants qui se sont inscrits avant l'année 2022/2023 et qui n'ont toujours pas fini les évaluations à cause du retard des années académiques.

ORIENTATION

Tableau 2 : Effectif des nouveaux inscrits en L1 en 2023/2024

Effectifs nouveaux inscrits	% des bacheliers de 2023	% des Filles	% du Privé	Variation par rapport à 2022/2023		TAMA (%) entre 2014/2015 et 2023/2024
				En effectif	En %	
97 191	57,1	43,7	13,9	1664	1,7	13,1

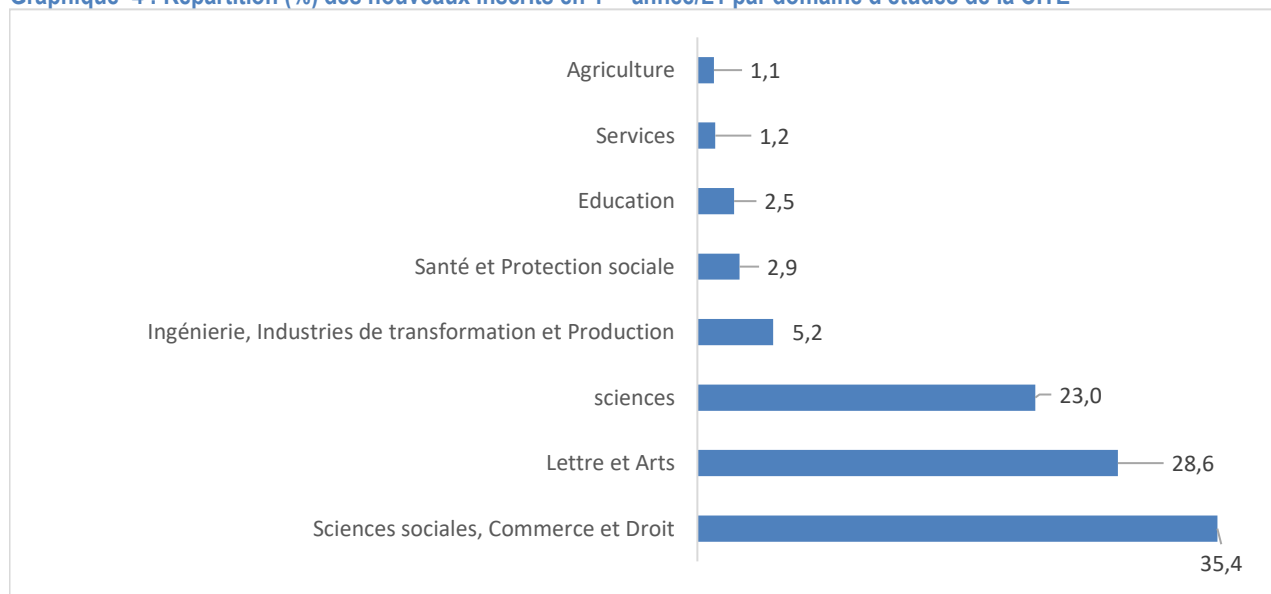
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Tableau 3 : Répartition des nouveaux inscrits en L1 par domaine d'études de la CITE

DOMAINE	2023/2024	Évolution par rapport à 2022/2023	
		En effectif	En %
Agriculture	1 096	- 202	-15,6
Education	2 429	1 211	99,4
Ingénierie, Industries de Transformation et Production	5 015	419	9,1
Lettre et Arts	27 826	-2 979	-9,7
Santé et Protection Sociale	2 856	119	4,3
Sciences	22 355	785	3,6
Sciences Sociales, Commerce et Droit	34 403	2 268	7,1
Service	1 211	43	3,7
Total	97 191	1 664	1,7

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 4 : Répartition (%) des nouveaux inscrits en 1^{ère} année/L1 par domaine d'études de la CITE



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2023

ACCES

Points saillants

- Hausse du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants
- Disparité continue en défaveur des filles dans l'accès à l'enseignement supérieur

Commentaire

En 2023/2024, le taux brut de transition du secondaire au supérieur est de 97,8 %. Ce taux est de 84,7 % pour les filles et de 111,1 % pour les garçons. Quant au taux net de transition, il est de 55,9 %. Par rapport à l'année précédente, le taux brut de transition a connu une hausse de 6,7 points de pourcentage contrairement au taux net qui est resté inchangé.

En 2023/2024, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est de 1 003 étudiants pour une norme UNESCO de 2 000. Comparativement à l'année précédente, cet indicateur progresse de 11 points.

Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est de 829 pour les filles et 1 184 pour les garçons, soit un indice de parité filles/garçons de 0,7. Par rapport à 2022/2023, l'indice de parité filles/garçons s'est amélioré de 0,1 point.

De 2014/2015 à 2023/2024, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants connaît un accroissement moyen annuel de 8,8 %. Cette tendance est plus accentuée chez les filles (11,8 %) que chez les garçons (7,0 %). Sur la même période, l'indice de parité filles/garçons varie entre 0,5 et 0,7.

Note méthodologique : Le calcul du taux brut de transition du secondaire au supérieur prend en compte les nouveaux et les anciens bacheliers ainsi que ceux en provenance d'autres pays nouvellement inscrits en L1 à l'année N.

Le calcul du taux net de transition du secondaire au supérieur prend en compte seulement les nouveaux bacheliers ainsi que ceux en provenance d'autres pays nouvellement inscrits en L1 à l'année N

ACCES

Tableau 4 : Taux brut de transition du secondaire au supérieur

	Elèves de la Terminale en 2022/2023	Nouveaux inscrits en L1 au Supérieur 2023/2024	Taux brut de Transition (%)	Taux net de Transition (%)
Filles	50 171	42 519	84,7	51,5
Garçons	49 190	54 672	111,1	60,3
Total	99 361	97 191	97,8	55,9

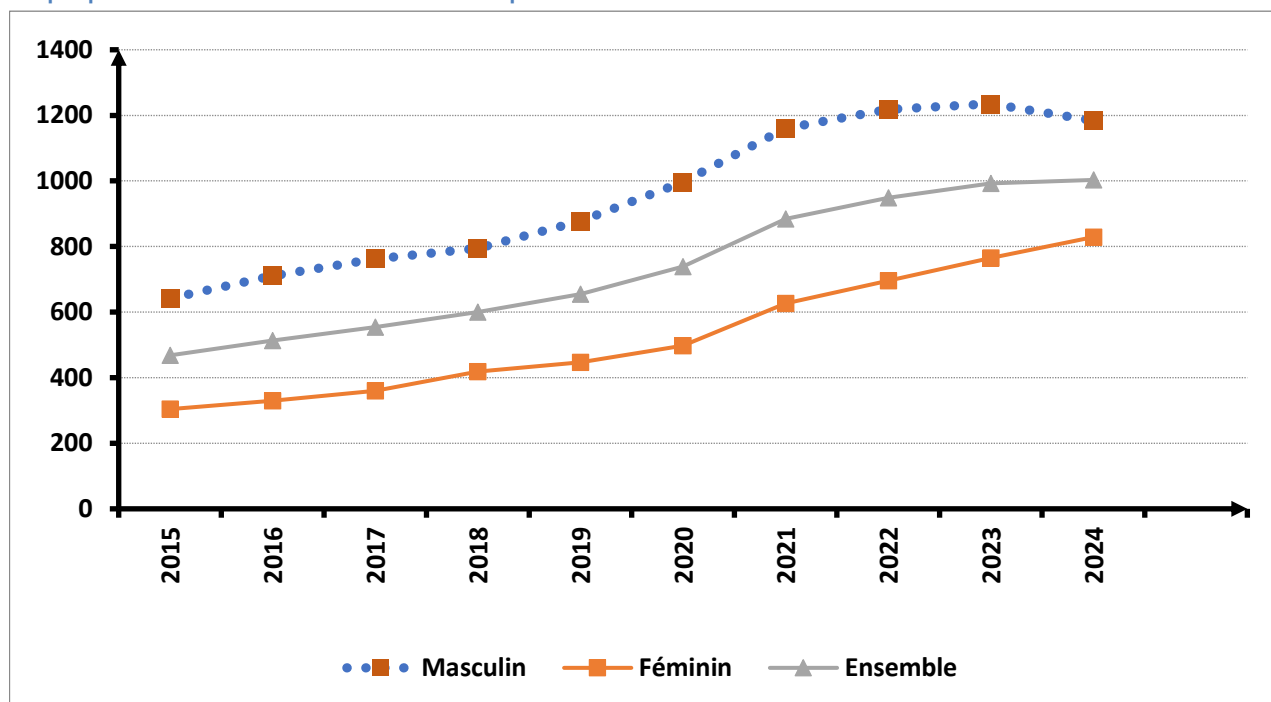
Sources : annuaire statistique 2022/2023 du post-primaire et du secondaire, enquête statistique annuelle 2023/2024 du supérieur

Tableau 5 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants

	2023/2024	Indice de parité	Evolution par rapport à	
			2022/2023	2014/2015
Nombre d'étudiants pour 100 000 Habitants	1 003	0,7	11	535

Sources : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024 ; INSD ; projections démographiques

Graphique 5 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants



Sources : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024, INSD, projections démographiques

EFFECTIF DES ETUDIANTS

Points saillants

- Augmentation de 2,6 % de l'effectif des étudiants par rapport à l'année précédente
- Croissance rapide de l'effectif des filles par rapport aux garçons

Commentaire

En 2023/2024, le nombre d'étudiants est de 225 902 dont 42,0 % de filles. Par rapport à l'année précédente, l'effectif des étudiants s'est accru de 2,6 % de même que celui des filles qui a connu une hausse de 8,3 %.

Le privé accueille 20,9 % des étudiants. L'Université Aube Nouvelle Ouaga, l'Université Saint Thomas d'Aquin et l'Institut Supérieur Privé de Technologie ont les effectifs les plus élevés du privé avec des proportions respectives de 13,7 %, 8,3 % et 5,9 %. Au public, c'est l'Université Joseph KI-ZERBO qui a la plus grande part des étudiants (26,9 %), suivie de l'Université Norbert ZONGO (23,1 %) et de l'Université Nazi BONI (21,1 %).

L'effectif des étudiants non nationaux représente 1,9 % de l'effectif total. Par rapport à 2022/2023, cet effectif a connu une hausse de 4,1 %. Les étudiants non nationaux sont plus représentés dans le privé (77,3 %).

De 2014/2015 à 2023/2024, l'effectif des étudiants est passé de 83 598 à 225 902, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 11,7 %. Ce taux est plus élevé au public (12,0 %) qu'au privé (10,6 %). De même l'effectif des filles croît plus vite que celui des garçons en témoin les indices base 100 qui sont respectivement de 337 et 236.

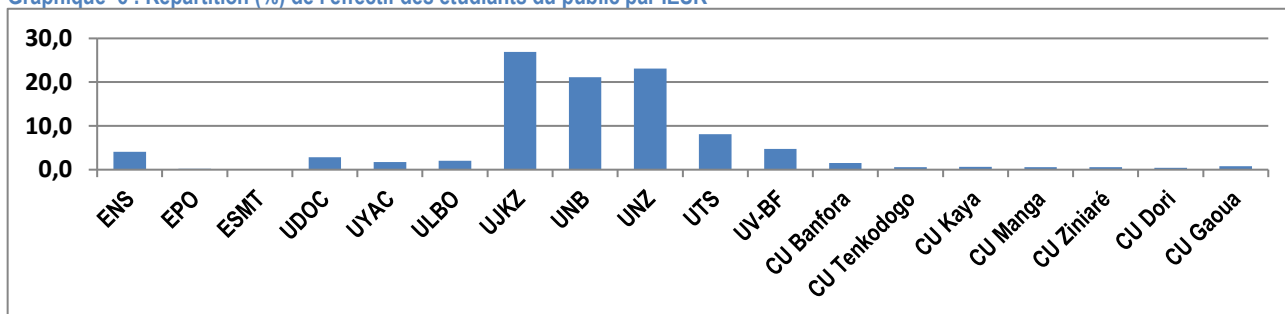
EFFECTIF DES ETUDIANTS

Tableau 6 : Composition de l'effectif des étudiants en 2023/2024

Niveau en 2023/2024					Évolution (%) par rapport à			
Total étudiants	% des filles	Dont Privé	% privé	% étudiants non nationaux	2022/2023		2014/2015	
					En effectif	En %	En effectif	En %
225 902	42,0	47 192	20,9	1,9	5 774	2,6	142 304	170,2

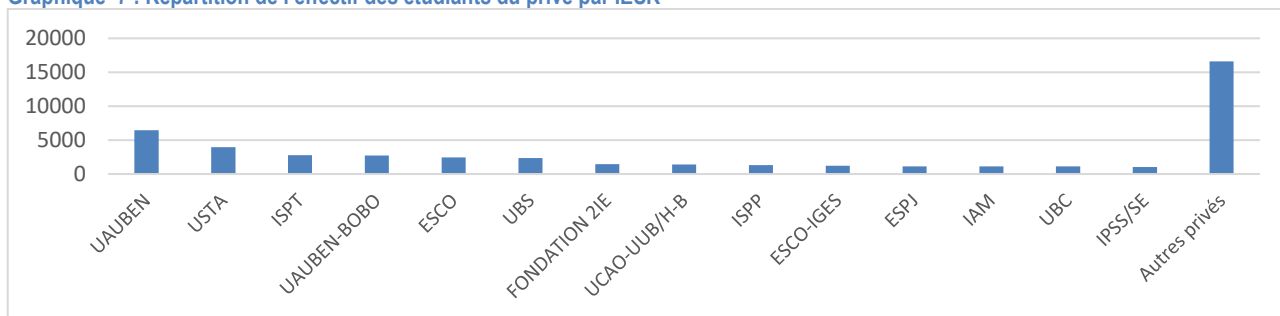
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 6 : Répartition (%) de l'effectif des étudiants du public par IESR



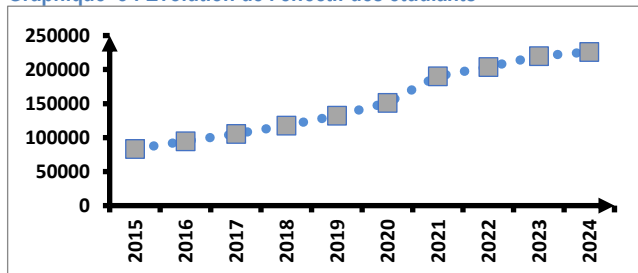
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 7 : Répartition de l'effectif des étudiants du privé par IESR



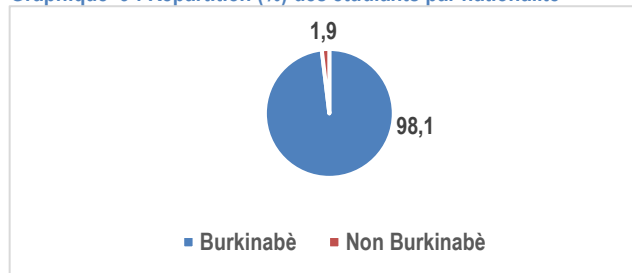
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 8 : Evolution de l'effectif des étudiants



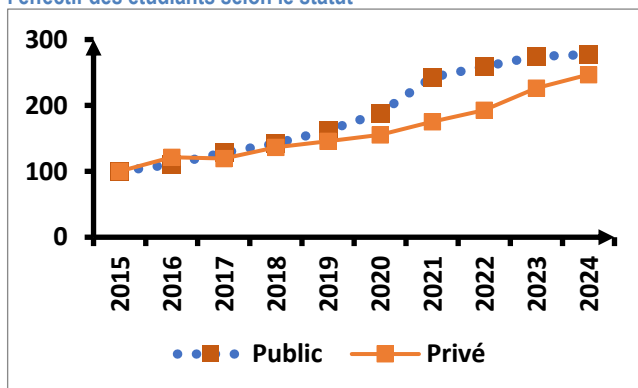
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 9 : Répartition (%) des étudiants par nationalité



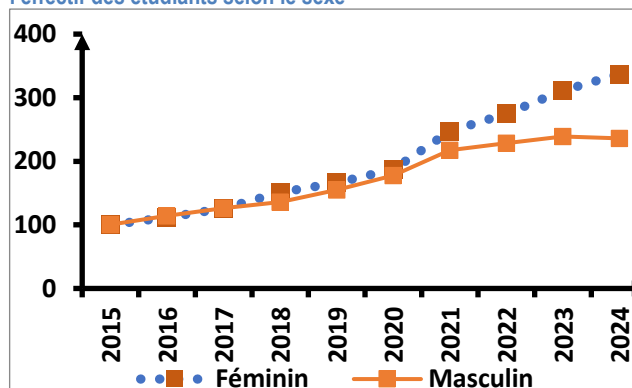
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 10 : Evolution des indices base 100 en 2014/2015 de l'effectif des étudiants selon le statut



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 11 : Evolution des indices base 100 en 2014/2015 de l'effectif des étudiants selon le sexe



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

EFFECTIF DES ETUDIANTS : (SUITE)

Points saillants

- Effectif des filles moins élevé que celui des garçons dans tous les cycles d'études
- Persistance des effectifs élevés dans les domaines « Sciences sociales, Commerce et Droit » et « Lettres et Arts »

Commentaire

En 2023/2024, la proportion des étudiants de moins de 25 ans est de 60,4 %. Cette proportion est 56,2 % au public et 68,0 % au privé.

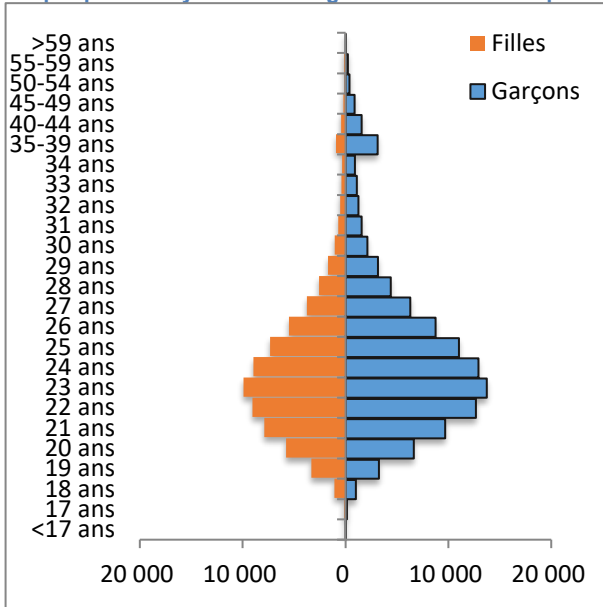
Le cycle Licence enregistre le plus grand nombre d'étudiants, soit 88,4 % de l'effectif total. Dans ce cycle, la proportion des filles est de 43,1 %. Quant aux cycles Master et Doctorat, ils accueillent respectivement 8,7 % et 2,9 % des étudiants. Dans ces cycles, les filles représentent respectivement 34,9 % et 30,9 % des étudiants.

Les domaines « Sciences sociales, Commerce et Droit » et « Lettres et Arts » accueillent plus d'étudiants que les autres domaines avec des proportions respectives de 34,8 % et 26,7 %. Les domaines « Ingénierie, industries de transformation et production » et « Agriculture » qui sont des priorités actuelles du gouvernement ont des proportions de 6,1 % et 1,7 %.

Note méthodologique : Dans le cadre du LMD, Le cycle Licence prend en compte les trois premières années d'études, le cycle Master comporte les deux années d'études après la licence et le cycle Doctorat, trois années d'études après le master. Le cycle doctorat intègre les étudiants inscrits en DES.

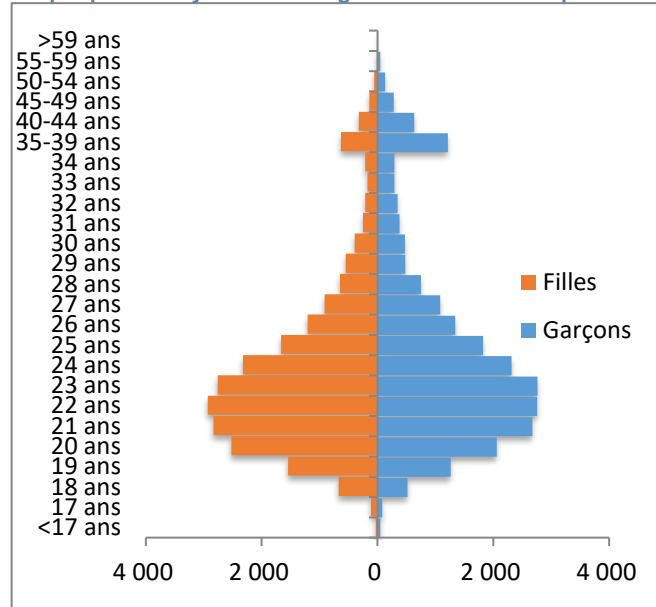
EFFECTIF DES ETUDIANTS : (SUITE)

Graphique 12 : Pyramide des âges des étudiants du public



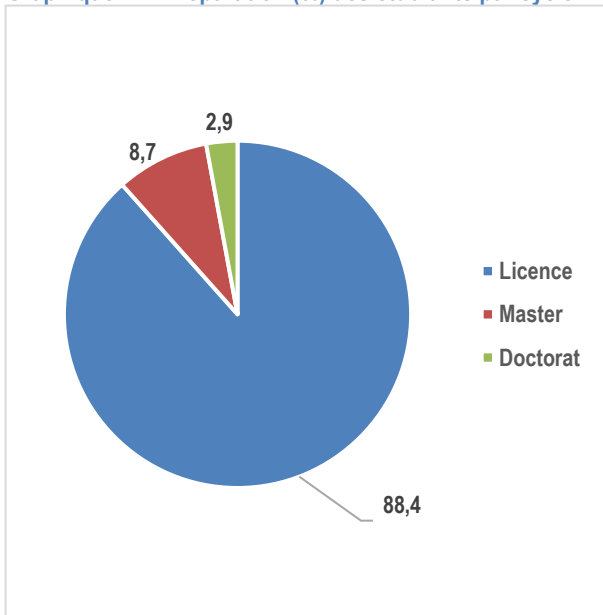
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 13 : Pyramide des âges des étudiants du privé



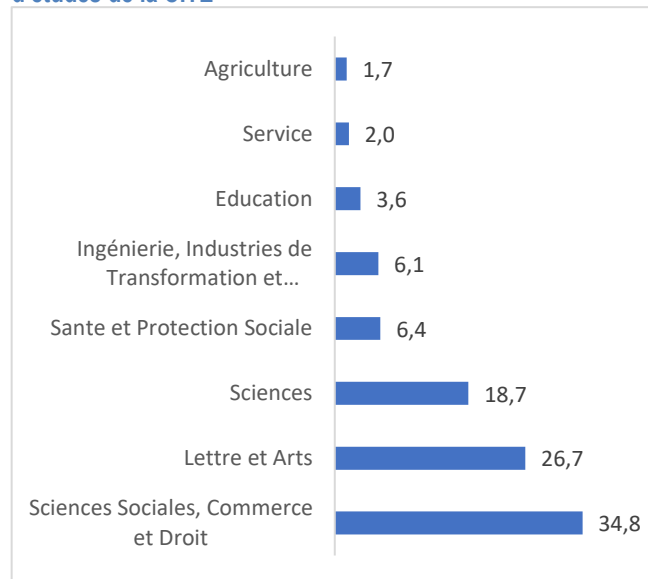
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 14 : Répartition (%) des étudiants par cycle



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 15 : Répartition (%) des étudiants par domaine d'études de la CITE



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024



**PARTIE II : RESSOURCES
HUMAINES ET MATERIELLES**

PERSONNEL ENSEIGNANT

Points saillants

- Hausse du nombre d'enseignants permanents
- Mauvais ratio étudiants/enseignant permanent de rangs A et B

Commentaire

Le nombre des enseignants des IESR publiques en 2023/2024 est de 4 188 dont 12,3 % de femmes. Par rapport à l'année précédente, ce nombre s'est accru de 14,1 %. Cet accroissement est de 14,2 % pour les femmes et 14,1% pour les hommes.

Les enseignants permanents, tout grade confondu, sont au nombre de 1 771 dont 15,5 % de femmes. Ils représentent 42,3 % de l'ensemble des enseignants. Par rapport à 2022/2023, l'effectif des enseignants permanents a augmenté de 3,5 %.

Sur la période 2014/2015 à 2023/2024, l'effectif des enseignants permanents croit à un rythme moyen annuel de 6,6 %.

De l'effectif des enseignants permanents, les Maîtres-Assistants sont plus nombreux avec une proportion de 30,2 % ; ils sont suivis des Assistants (28,6 %). Les Professeurs Titulaires et les Maîtres de Conférences représentent respectivement 13,8 % et 19,0 % des enseignants permanents.

Le ratio étudiants/enseignant permanent de rangs A et B dans les IESR publiques est de 160. Ce ratio s'est amélioré de 3 points par rapport à 2022/2023 pour une norme UNESCO de 25 étudiants pour un enseignant. Seule l'École Polytechnique de Ouagadougou (EPO) a un ratio proche de la norme (27).

Quant au ratio étudiants/enseignant permanent tout grade qui est de 101, il s'est amélioré de 2 points par rapport à 2022/2023.

Note méthodologique : le commentaire sur le personnel enseignant concerne uniquement le public.

Les enseignants permanents de rang A et B regroupent les PT, MC et MA.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Tableau 7 : Effectif du personnel enseignant intervenant au public

Total enseignants	% de femmes	Evolution par rapport à				TAMA entre 2014/2015 et 2023/2024
		2022/2023		2014/2015		
		En effectif	En %	En effectif	En %	
4 188	12,1	519	14,1	2 832	208,8	12,7

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Tableau 8 : Répartition des enseignants intervenant au public par grade et par structure

Grade	UJKZ		UTS		UNB		UNZ		UDDG		UFDG		UOHG		ENS		EPO		ESMT		UV-BF		Total	
	T	dt F	T	dt F	T	dt F	T	dt F	T	dt F	T	dt F	T	dt F	T	dt F	T	dt F	T	dt F	T	dt F	T	dt F
PT	166	20	21	1	96	11	34	3	7	0	2	0	10	1	7	0	16	0	0	0	4	363	36	
MC	218	50	37	4	66	9	50	6	26	1	16	4	19	2	13	0	8	0	0	0	37	4	490	80
MA	256	42	89	10	130	15	71	10	26	2	32	6	41	3	38	4	18	1	0	0	45	11	746	104
A	150	31	87	18	111	17	96	10	36	3	34	6	44	2	34	6	21	3	0	0	56	9	669	105
ETP	34	3	18	4	121	8	88	10	3	1	4	1	9	1	34	4	15	1	0	0	0	0	326	33
Autres	488	51	113	16	269	22	141	22	33	4	30	2	97	7	189	7	37	1	37	1	160	24	1594	157
Total	1 312	197	365	53	793	82	480	61	131	11	118	19	220	16	315	21	115	6	37	1	302	48	4 188	515

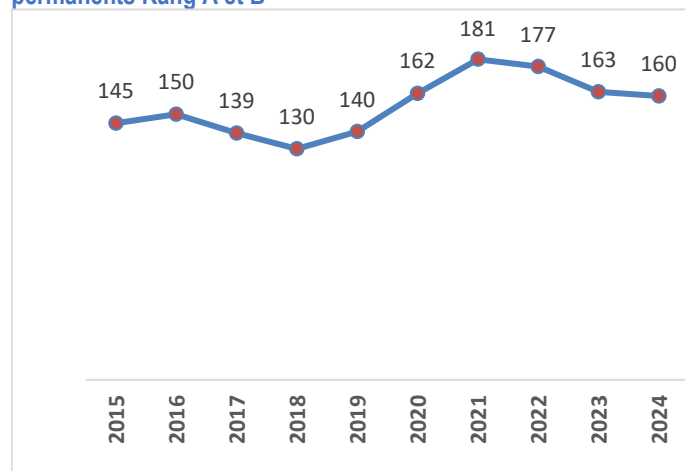
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Tableau 9 : Répartition des enseignants permanents de rangs A et B par grade et par structure

Emploi	UJKZ	UTS	UNB	UNZ	UDOC	UYAT	ULBO	ENS	EPO	UV-BF	Total
PT	148	15	56	18	0	0	1	5	1	0	244
MC	176	32	57	31	15	6	8	10	2	0	337
MA	213	70	93	48	18	17	32	30	10	3	534
Total	537	117	206	97	33	23	41	45	13	3	1 115
Etudiants	50 303	16 144	41 872	42 292	5 139	3 136	3 669	7 249	345	8 486	178 635
Ratio	94	138	203	436	156	136	89	161	27	2 829	160

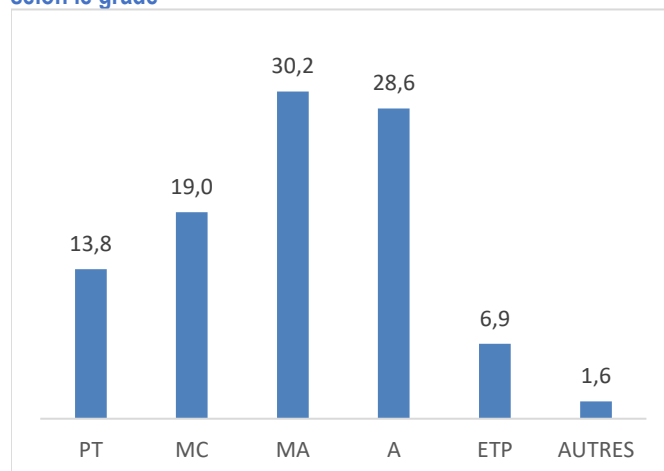
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 16 : Evolution du ratio étudiants/enseignant permanents Rang A et B



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 17 : Répartition (%) des enseignants permanents selon le grade



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, OUVRIER ET DE SOUTIEN

Points saillants

- Hausse de l'effectif du personnel ATOS
- Forte proportion des jeunes

Commentaire

L'effectif du personnel Administratif, Technique, Ouvrier et de Soutien (ATOS) des IESR publiques et privées est de 2 679 dont 33,3 % de femmes en 2023/2024. Il augmente de 1,0 % par rapport à l'année précédente. Le public compte 1 311 agents, soit 48,9 % de l'effectif total du personnel ATOS.

De 2014/2015 à 2023/2024, l'effectif du personnel ATOS croit en moyenne de 7,5 % par an. Cette croissance diffère selon le statut de l'établissement à savoir 11,8 % pour le public et 4,6 % pour le privé.

Le personnel ATOS ayant l'âge compris entre 30-39 ans est plus représenté avec une proportion de 34,5 % et ceux dont l'âge est inférieur à 20 ans sont les moins nombreux (0,1%).

Selon le statut d'embauche, 68,6 % du personnel ATOS sont des fonctionnaires/permanents.

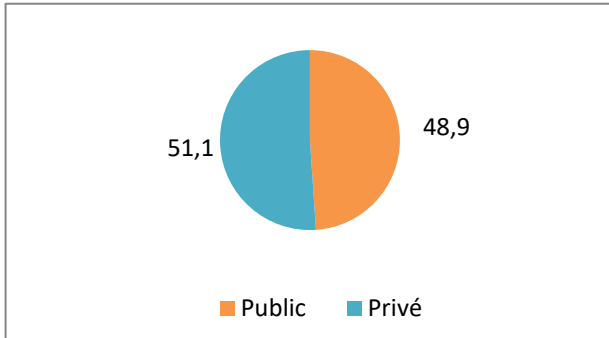
PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, OUVRIER ET DE SOUTIEN

Tableau 10 : Effectif du personnel ATOS

Effectif total	% de femmes	Evolution par rapport à				TAMA entre 2014/2015 et 2023/2024 (%)
		2022/2023		2014/2015		
		En effectif	En %	En effectif	En %	
2 679	33,3	27	1,0	1 285	92,2	7,5

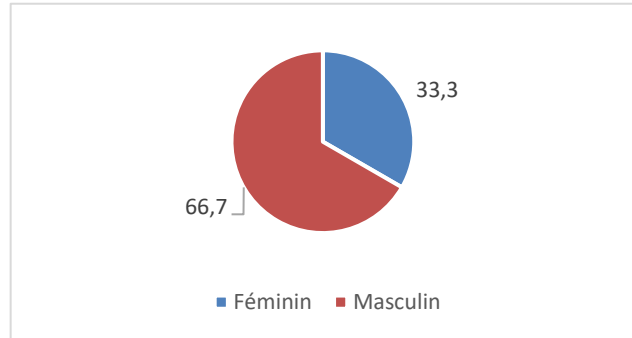
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 18 : Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le statut



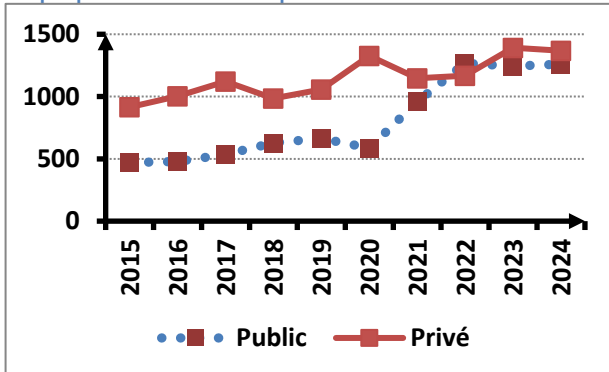
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 19 : Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le sexe



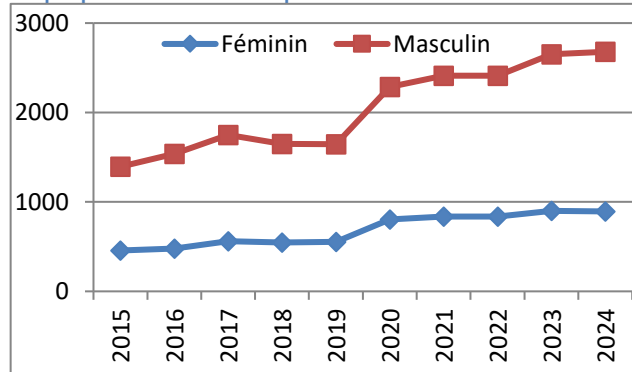
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 20 : Evolution du personnel ATOS selon le statut



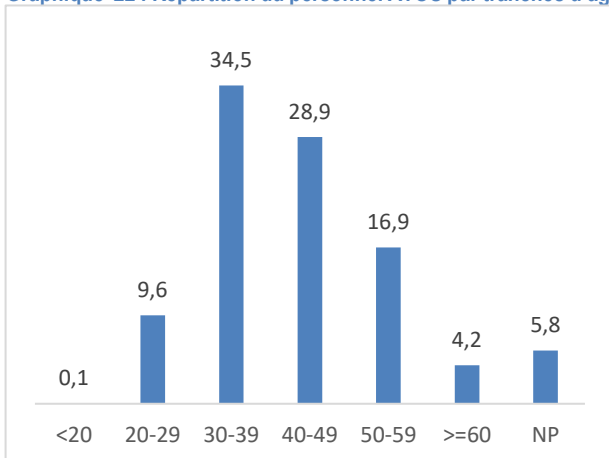
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 21 : Evolution du personnel ATOS selon le sexe



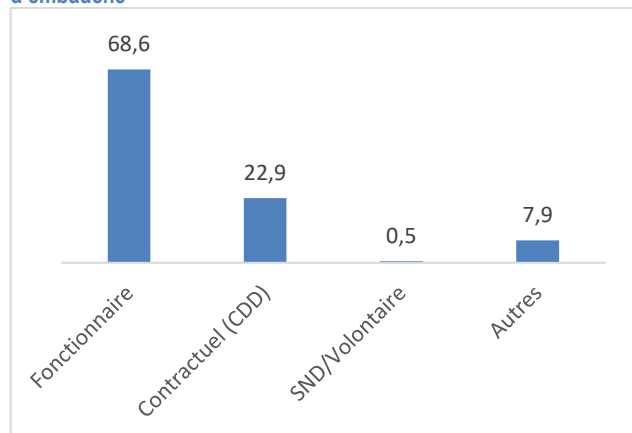
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 22 : Répartition du personnel ATOS par tranches d'âge



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 23 : Répartition du personnel ATOS selon le statut d'embauche



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Points saillants

- Baisse du nombre d'IESR privées
- Insuffisance du nombre de places assises dans le public

Commentaire

En 2023/2024, le nombre d'IESR est de 123 dont 18 du public. Ces IESR comptent 191 établissements dont 68,1 % du privé. Par rapport à l'année précédente, le nombre d'IESR publiques n'a pas évolué contrairement à celui du privé qui a connu une baisse passant de 110 à 105.

Durant les dix dernières années, le nombre d'IESR croît à un rythme moyen annuel de 3,4 %. Cette croissance est de 9,4 % au public et 2,6 % au privé.

L'ensemble des IESR compte 1 781 salles de cours, 108 amphithéâtres, 20 pavillons avec une capacité d'accueil de 223 897 places assises dont 29,8 % pour le privé. Cette capacité d'accueil a connu une baisse de 0,2 % par rapport à l'année précédente.

Le ratio étudiants/place assise est de 1,0 en 2023/2024. Au public, ce ratio est de 1,1 tandis qu'au privé, il est de 0,7. Comparativement à l'année précédente, ces ratios sont restés statiques.

Note méthodologique : Sont considérés comme établissements, les UFR, les écoles et les instituts

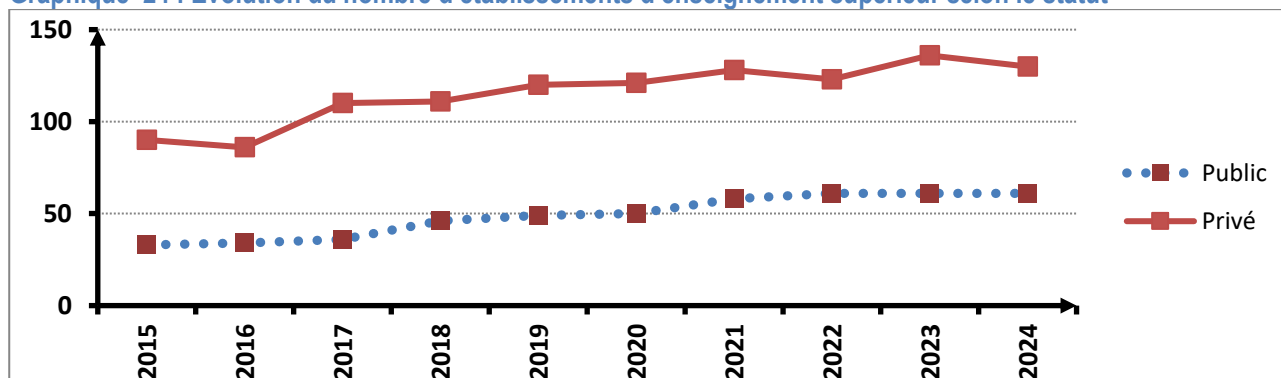
STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Tableau 11 : Nombre d'établissements d'enseignement supérieur

Niveau en 2023/2024		Variation par rapport à				TAMA (%) entre 2014/2015 et 2023/2024
Nombre d'établissement	%Privé	2022/2023		2014/2015		
		En nombre	En %	En nombre	En %	
191	68,1	-6	-3,0	68	55,3	5,0

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 24 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le statut



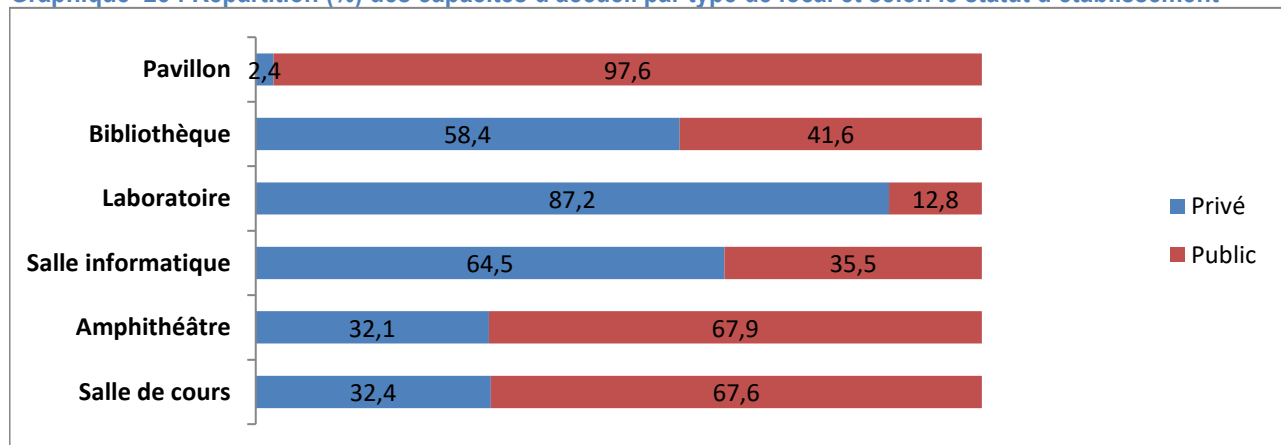
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Tableau 12 : Situation des salles de cours, des amphithéâtres et des pavillons

		Niveau en 2023/2024		Variation par rapport à 2022/2023		TAMA (%) entre 2019/2020 et 2023/2024
		Ensemble	% Privé	En nbre	En %	
Salles de cours	Nombre	1 781	67,3	-14	-0,8	5,5
	Capacité d'accueil	163 378	32,4	-1 692	-1,0	19,8
Amphithéâtres	Nombre	108	52,8	20	2,9	10,7
	Capacité d'accueil	41 399	32,1	6 840	19,8	10,1
Pavillons	Nombre	20	20,0	-2	-13,0	4,1
	Capacité d'accueil	19 120	2,4	-5 550	-22,5	-0,5
Capacité d'accueil totale		223 897	29,8	-402	-0,2	15,2

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 25 : Répartition (%) des capacités d'accueil par type de local et selon le statut d'établissement



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024



PARTIE III : ŒUVRES SOCIALES

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : BOURSES

Points saillants

- Hausse des bénéficiaires de la bourse nationale
- Légère augmentation de la proportion de l'ensemble des boursiers et de ceux inscrits au Burkina Faso

Commentaire

En 2023/2024, le nombre d'étudiants bénéficiaires de la bourse nationale est de 8 782 dont 45,8 % de filles. Parmi eux, les inscrits au Burkina Faso représentent 91,3 %. La proportion des bénéficiaires de la bourse nationale est de 3,6 % pour les garçons et de 4,2 % pour les filles.

Par rapport à 2022/2023, le nombre de bénéficiaires de la bourse nationale croit de 3,2 %. Selon le sexe, le nombre de boursiers croit de 22,1 % chez les filles et baisse de 9,5 % chez les garçons.

De l'effectif total des étudiants, les boursiers inscrits au Burkina Faso représentent 3,9 % et ceux inscrits hors du Burkina Faso 3,5 %. Ces proportions n'ont pas changé par rapport à l'année précédente.

L'indice de parité filles/garçons de la proportion des boursiers inscrits au Burkina Faso est de 1,03. Par rapport à l'année précédente, cet indice est resté sensiblement stable.

De 2014/2015 à 2023/2024, le nombre de bénéficiaires de la bourse nationale croit à un rythme moyen annuel de 4,8 %. Cet accroissement est de 5,2 % pour les filles et 4,5 % pour les garçons.

MODALITES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Les bourses nationales sont attribuées dans les limites du contingent en fonction du décret n°2017-1246/PRES/PM/MESRSI/MINEFID/MFPTPS/MJFIP/MAECBE portant définition des divers régimes d'aides, de bourses d'études et de stages et fixation de leurs modalités de contingentement, aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

Pour les bourses de cycle licence

- ✓ être titulaire du baccalauréat de l'année en cours avec au moins 12/20 au premier tour du bac ;
- ✓ n'avoir pas plus de 22 ans pour les bacheliers des séries générales et techniques, et pas plus de 24 ans pour les bacheliers des séries professionnelles, au 31 décembre de l'année en cours ;
- ✓ avoir un revenu des parents dont le montant annuel autorise le bénéfice de la bourse en fonction du décret définissant le barème de revenu des parents ;
- ✓ avoir déposé dans les délais un dossier complet de demande de bourse ;
- ✓ avoir bénéficié de l'avis favorable de Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stage (CNBES) ;
- ✓ être inscrit dans un établissement public ou privé conventionné d'enseignement supérieur au Burkina Faso ;
- ✓ s'engager à prendre en charge les frais de formation dans les IPES pour les étudiants qui ne sont pas affectés par l'Etat.

Pour les bourses de cycle master

- ✓ être titulaire d'une licence ou d'un diplôme reconnu équivalent avec au moins la mention « assez bien » ;
- ✓ avoir 28 ans au plus au 31 décembre de l'année en cours ;
- ✓ avoir une préinscription en première année master ou en première année d'ingénieur dans une université publique au Burkina Faso ou hors du Burkina Faso.

Pour les bourses de cycle doctorat

- ✓ être titulaire d'un master ou d'un diplôme reconnu équivalent avec au moins la mention assez bien
- ✓ n'avoir pas plus de 30 ans au plus au 31 décembre de l'année en cours ;
- ✓ avoir une préinscription en première année de doctorat dans une université publique au Burkina Faso ou hors du Burkina Faso.

Pour les bourses intermédiaires

- ✓ être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur public ;
- ✓ avoir une moyenne générale de 12, 50/20 au moins aux examens de fin d'année ;
- ✓ n'avoir pas redoublé plus d'une fois ;
- ✓ être dans la limite d'âge pour son niveau de formation : 23 ans au plus pour la 2^e année ; 25 ans au plus pour la 3^e année ; 26 ans au plus pour la 4^e année et 27 ans au plus pour la 5^e année.

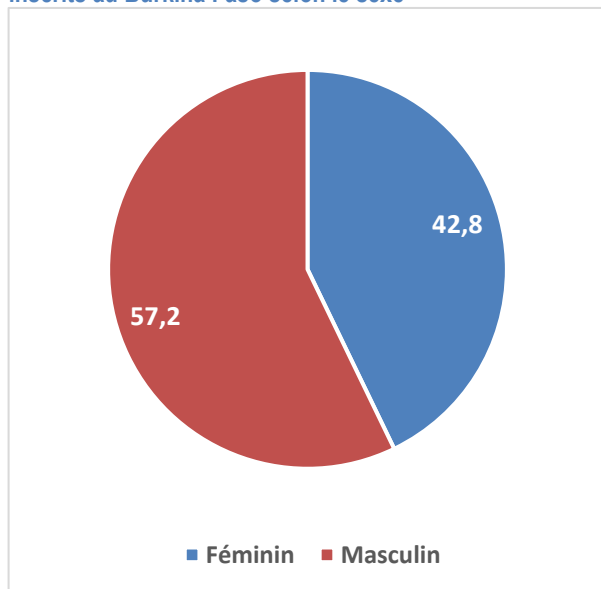
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : BOURSES

Tableau 13 : Evolution de l'effectif des bénéficiaires de la bourse

	Effectif 2023/2024	% Filles	Evolution par rapport 2022/2023		Evolution par rapport 2014/2015		TAMA (%) entre 2015 et 2024
			En effectif	En %	En effectif	En %	
Bourses nationales	8 782	45,8	276	3,2	3 170	65,4	4,8
Etudiants	225 902	42,0	5 774	2,6	144 588	170,2	11,7

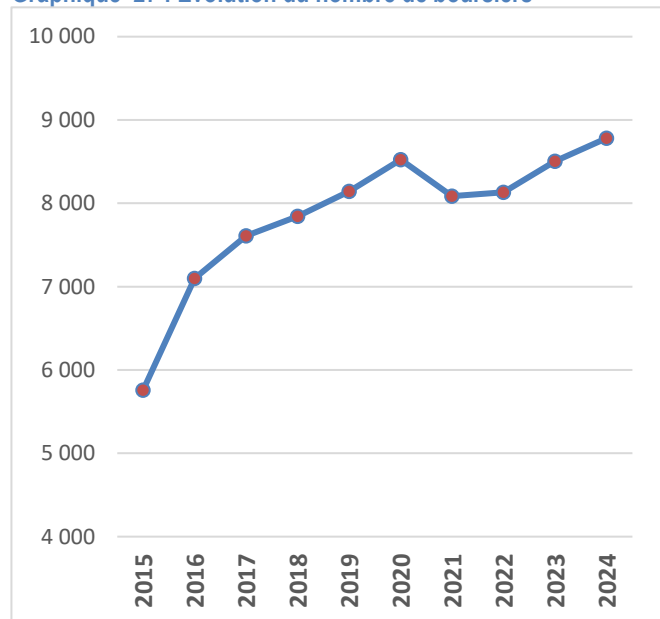
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 26 : Répartition (%) des étudiants boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 27 : Evolution du nombre de boursiers



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : AIDES ET PRETS

Points saillants

- Hausse du nombre de bénéficiaires de l'aide
- Augmentation du nombre de bénéficiaires du prêt

Commentaire

En 2022/2023, le nombre d'étudiants bénéficiaires de l'aide est de 83 651 dont 43,9 % de filles. Par rapport à l'année précédente, cet effectif a augmenté de 19,8 %.

La prise en charge des bénéficiaires de l'aide a nécessité une allocation budgétaire d'environ 14,6 milliards de F CFA. Ce budget a augmenté de 19,8 % par rapport à l'année 2021/2022.

De 2013/2014 à 2022/2023, le nombre d'étudiants bénéficiaires de l'aide croit en moyenne de 8,5 % par an.

Pour ce qui est des bénéficiaires du prêt, on en dénombre 30 294 dont 43,7 % de filles. Ce nombre connaît une hausse de 16,8 % par rapport à 2021/2022.

L'enveloppe budgétaire allouée aux étudiants en 2022/2023 sous forme de prêt s'élève à 6 816 150 000 F CFA, soit une hausse de 16,8 % par rapport à 2021/2022.

De 2013/2014 à 2022/2023, le nombre d'étudiants bénéficiaires du prêt croit à un rythme moyen annuel de 17,6 %.

Arrêté conjoint n°2022/106/MESRI/MEFP portant définition des conditions et modalités d'octroi de l'aide financière aux étudiants des institutions publiques d'enseignement supérieur au Burkina Faso

Arrêté conjoint n°2022/107/MESRI/MEFP portant définition des conditions et modalités d'octroi et de remboursement des prêts aux étudiants des institutions publiques et privé d'enseignement supérieur au Burkina Faso

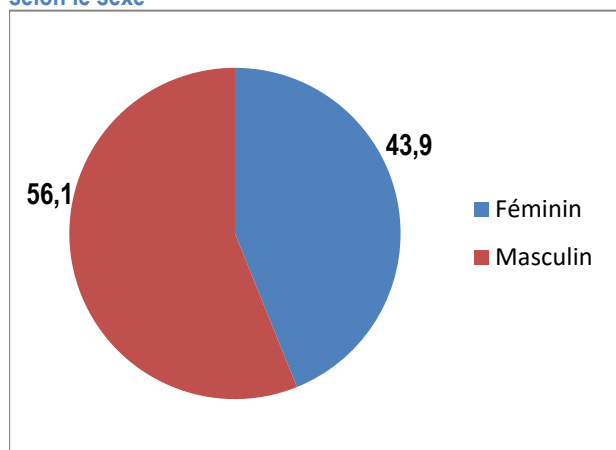
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : AIDES ET PRET

Tableau 14 : Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide et du prêt

	Effectif 2022/2023	% Filles	Evolution par rapport 2021/2022		Evolution par rapport 2013/2014		TAMA (%) entre 2014 et 2023
			En effectif	En %	En effectif	En %	
Aide	83 651	43,9	13 801	19,8	43 584	108,8	9,6
Prêt	30 294	43,7	4368,0	16,8	23514,0	346,8	17,6

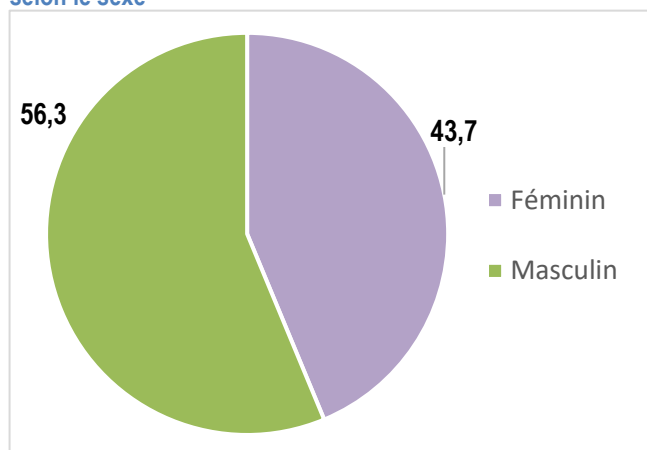
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 28 : Répartition (%) des bénéficiaires de l'aide selon le sexe



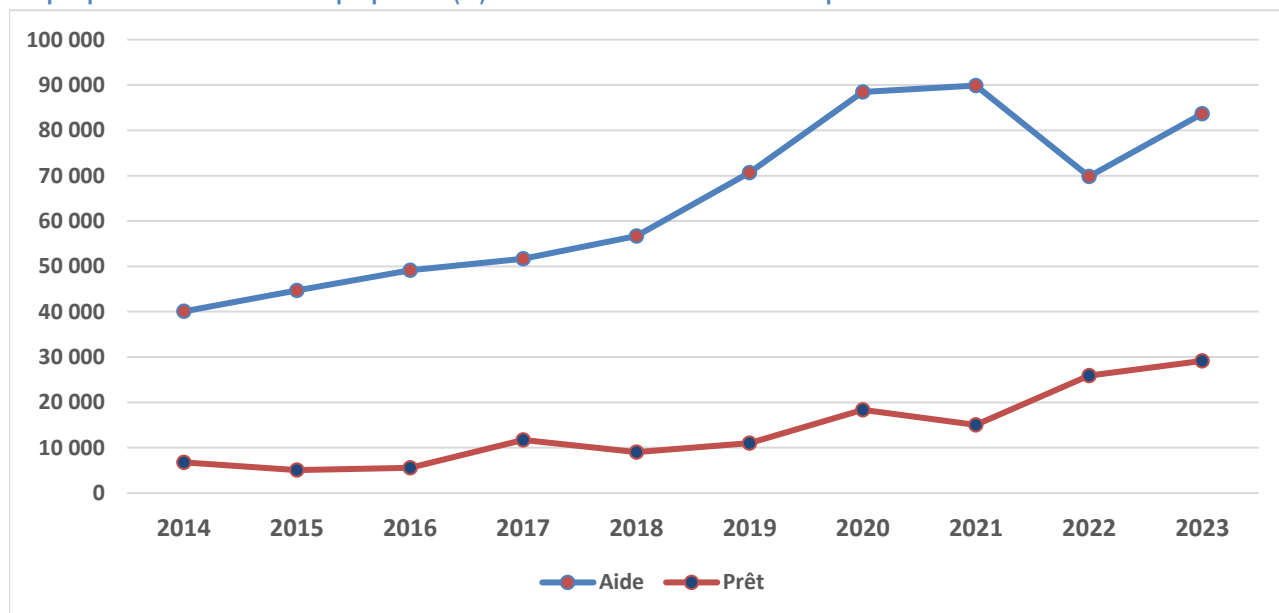
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 29 : Répartition (%) des bénéficiaires du prêt selon le sexe



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 30 : Evolution de la proportion (%) des bénéficiaires de l'aide et de prêt



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2023/2024

LOGEMENT

Points saillants

- Non extension des cités universitaires dans toutes les régions
- Baisse du taux de satisfaction en logement

Commentaire

En 2023/2024, les centres régionaux des œuvres universitaires ont une capacité d'accueil globale de 7 390 lits. Le nombre d'étudiants ayant bénéficié de logement est de 6 874, soit un taux d'occupation de 93,0 %. Le CROU-O a un taux d'occupation de 98,2 %, le CROU-B 91,1 % et le CROU-K 77,7 %.

Pour un effectif demandeurs de logement de 11 635, le taux de satisfaction est de 59,1 %. Ce taux baisse de 14,4 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Le CROU-B a le meilleur taux de satisfaction, soit 77,8 %, suivi du CROU-K (69,3 %) et du CROU-O (50,1 %).

De 2014/2015 à 2023/2024, les capacités d'accueil globales des cités universitaires augmentent à un rythme moyen de 4,3 % par an. Cette évolution est disproportionnelle avec celle de l'effectif des étudiants du public et du privé conventionné qui est de 14,3 %.

Note méthodologique : Jusqu'à l'année académique 2023/2024, seuls le CROU-O, le CROU-K et le CROU-B disposent de cités universitaires

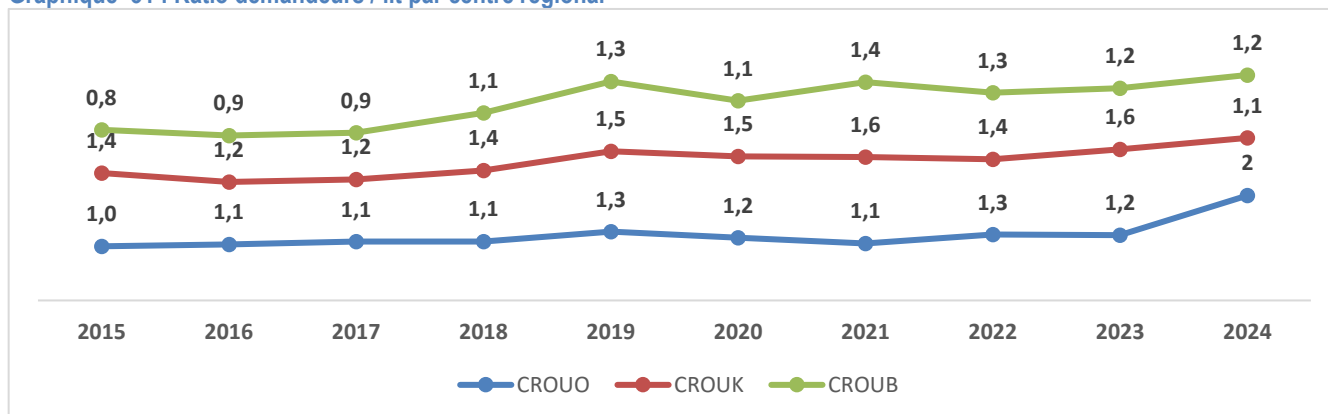
LOGEMENT

Tableau 15 : Capacité d'accueil par centre régional

CROU	Capacité d'accueil	Demandeurs	Bénéficiaires	Ratio demandeur/ Lit	Taux de satisfaction	Taux d'occupation	TAMA (%) entre 2015 et 2024	
							Capacité d'accueil	Effectif étudiants demandeurs
CROU-O	3 869	7 592	3 801	2,0	50,1	98,2	5,0	29,8
CROU-K	1 001	1 122	778	1,1	69,3	77,7	0,6	-3,0
CROU-B	2 520	2 951	2 295	1,2	77,8	91,1	8,4	25,9
CROUF	0	-	-	-	-	-	NA	NA
CROU-OHG	0	-	-	-	-	-	NA	NA
CROU-D	0	-	-	-	-	-	NA	NA
CROU-G	0	-	-	-	-	-	NA	NA
CROU-KAYA	0	-	-	-	-	-	NA	NA
CROU-DORI	0	-	-	-	-	-	NA	NA
CROU-BANFORA	0	-	-	-	-	-	NA	NA
CROU-MANGA	0	-	-	-	-	-	NA	NA
CROU-TENKODOGO	0	-	-	-	-	-	NA	NA
CROU-ZINIARE	0	-	-	-	-	-	NA	NA
Total	7 390	11 665	6 874	1,6	58,9	93,0	4,3	14,3

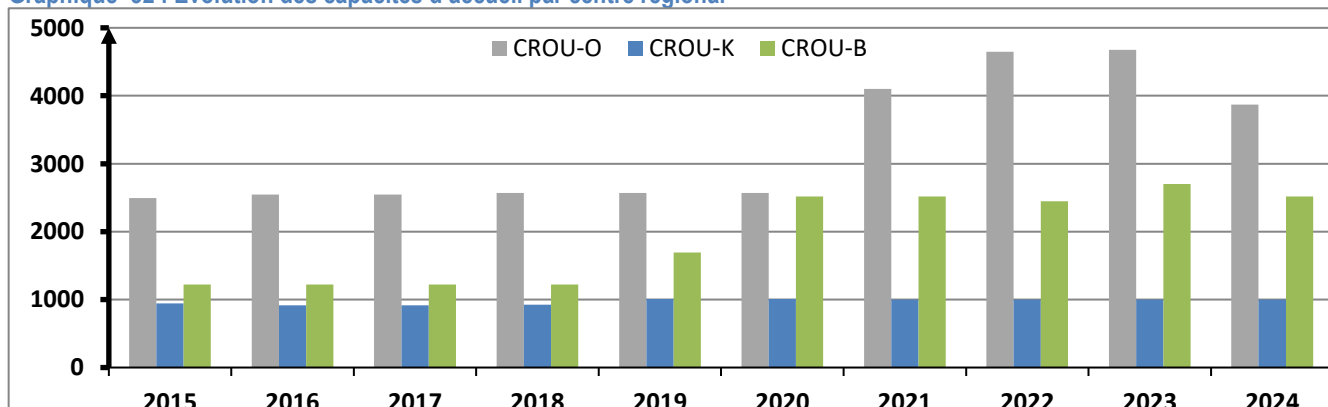
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 31 : Ratio demandeurs / lit par centre régional



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 32 : Evolution des capacités d'accueil par centre régional



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

RESTAURATION

Points saillants

- Augmentation sensible du nombre de plats servis annuellement
- Accroissement du ratio plats/étudiant

Commentaire

En 2023/2024, le CENOU compte 38 restaurants universitaires avec une capacité d'accueil de 9 492 places assises. Cette capacité a baissé de 5,3 % par rapport à 2022/2023. Durant les dix dernières années, la capacité d'accueil des restaurants universitaires croît en moyenne de 4,1 % par an.

Le nombre de plats servis dans les restaurants universitaires en 2023/2024 est de 16 036 696. Par rapport à l'année précédente, ce nombre est en hausse de 32,1 %. De 2014/2015 à 2023/2024, le nombre de plats servis croît à un rythme moyen annuel de 9,0 %.

Dans les IESR publiques et privées conventionnées, sur 216 944 étudiants, en moyenne 26 728 sont restaurés par jour, soit une proportion de 12,3 %.

Le ratio plats/étudiant est passé de 61 en 2022/2023 à 74 en 2023/2024, soit une hausse de 13 plats par étudiant.

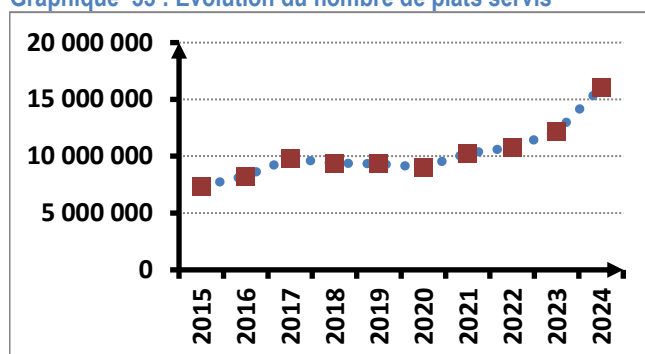
RESTAURATION

Tableau 16 : Situation de la restauration par CROU

Centre régional/ institut	Nbre de sites de restaurants	Capacité d'accueil des restaurants	Nbre annuel de plat servis	Nbre d'étudiants	Ratio plats/ étudiant	Nbre moyen d'étudiants restauré par jour	Proportion d'étudiants restaurés par jour (%)
CROU-O	11	4 400	9 184 767	102 931	89	15 308	14,9
CROU-K	7	300	3 105 422	49 255	63	5 176	10,5
CROU-B	4	1 600	1 897 948	43 166	44	3 163	7,3
CROU-F	2	750	237 492	3 136	76	396	12,6
CROU-OHG	2	350	329 113	3 751	88	549	14,6
CROU-D	3	850	292 261	5 139	57	487	9,5
CROU-G	1	350	170 727	1 414	121	285	20,1
CROU-Kaya	1	350	198 189	1 513	131	330	21,8
CROU-Dori	1	100	54 203	699	78	90	12,9
CROU-Banfora	1	100	162 782	2 679	61	271	10,1
CROU-Manga	2	92	138 691	1 134	122	231	20,4
CROU- Tenkodogo	1	150	147 794	1 016	145	246	24,2
CROU-Ziniaré	2	100	117 307	1 111	106	196	17,6
Total	38	9 492	16 036 696	216 944	74	26 728	12,3

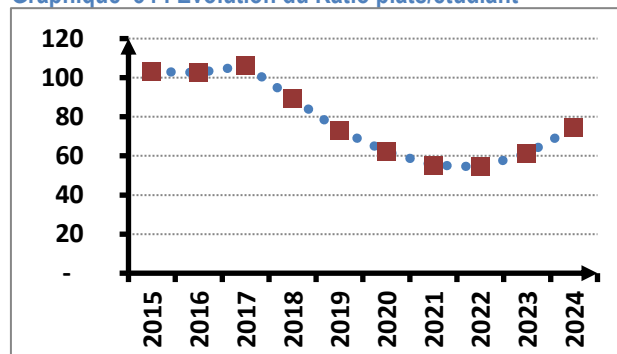
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 33 : Evolution du nombre de plats servis



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 34 : Evolution du Ratio plats/étudiant



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Tableau 17 : Evolution des capacités d'accueil des restaurants universitaires par centre régional

Capacité d'accueil des restaurants	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
CROU-O	4 480	4 530	4 150	3 700	4 100	4 250	3 668	4 108	5 041	4 400
CROU-K	800	800	450	450	300	300	300	300	300	300
CROU-B	1250	1 250	650	1100	1 150	1 800	1 750	1 353	1 353	1 600
CROU-F	NC	NC	200	200	650	750	750	750	750	750
CROU-OHG	NC	NC	150	150	725	200	800	850	280	350
CROU-D	NC	NC	100	100	720	830	900	1000	1 000	850
CROU-G	NC	NC	NC	NC	150	100	350	350	100	350
CROU-Kaya	NC	NC	NC	NC	250	600	250	350	250	350
CROU-Banfora	NC	NC	NC	NC	NC	350	600	600	100	100
CROU-Dori	NC	NC	NC	NC	NC	250	100	100	350	100
CROU-Manga	NC	NC	NC	NC	NC	150	100	100	96	92
CROU-Tenkodogo	NC	NC	NC	NC	NC	300	300	300	300	150
CROU-Ziniaré	NC	NC	NC	NC	NC	100	100	100	100	100
ENS	ND	ND	ND	250	250	250	250	NA	NA	NA
Total	6 530	6 580	5 700	5 950	8 295	10 230	10 218	10 261	10 020	9 492

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

SANTE

Points saillants

- Faible adhésion des étudiants à la MUNASEB
- Constance du budget alloué à la prise en charge sanitaire des étudiants

Commentaire

En 2023/2024, les adhérents à la MUNASEB sont de 7 466 ; ce qui correspond à une proportion de 3,4 % des étudiants des IESR publiques et privées conventionnées. Les proportions des mutualistes les plus élevées s'enregistrent dans les CROU de Ziniaré (5,2 %), de Bobo-Dioulasso (4,1 %) et de Ouaga (3,9 %). Le CROU de Banfora a la plus faible proportion d'adhésion à la MUNASEB soit 0,2 %.

Par rapport à l'année précédente, le nombre de mutualistes a baissé de 1,2 %. La proportion des adhérents a également connu une légère baisse de 0,4 point de pourcentage.

Sur les cinq dernières années, le nombre des adhérents à la MUNASEB était croissant avant de connaître une baisse au cours de la dernière année. En effet, il est passé de 3 489 en 2019/2020 à 7 558 en 2022/2023 avant de connaître une baisse de 92 points en 2023/2024.

La somme allouée à la MUNASEB pour la prise en charge sanitaire des étudiants s'élève à 205 millions de F CFA en 2023/2024. Cette allocation budgétaire n'a point évolué depuis 2016/2017.

Note méthodologique : selon les textes réglementaires, tout étudiant adhérent à la MUNASEB peut bénéficier d'une prise en charge à un taux de 80 % jusqu'à concurrence de 100 000 F CFA par an.

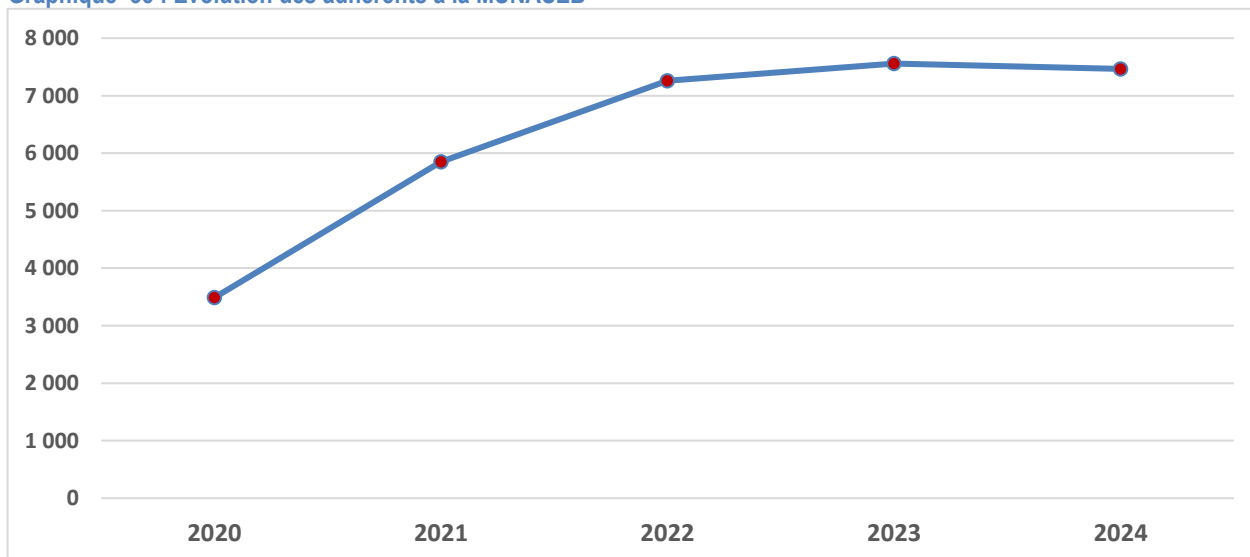
SANTE

Tableau 18 : Situation des adhérents à la mutuelle de santé

Centre	Nombre de mutualistes	Nombre d'étudiants	% étudiants mutualistes	Variation (%) entre 2022/2023 et 2023/2024 du nombre de mutualistes	Indice base 100 entre 2019/2020 et 2023/2024
CROU-O	3 979	102 931	3,9	-10,5	13,5
CROU-B	2 023	49 255	4,1	21,0	44,7
CROU-K	1 113	43 166	2,6	8,8	24,2
CROU-F	49	3 136	1,6	-26,9	12,1
CROU-OHG	70	3 751	1,9	-16,7	38,5
CROU-D	52	5 139	1,0	-7,1	22,6
CROU-BANFORA	6	2 679	0,2	-72,7	-30,0
CROU-DORI	2	699	0,3	-71,4	-51,8
CROU-GAOUA	51	1 414	3,6	27,5	40,7
CROU-KAYA	10	1 513	0,7	-44,4	-11,1
CROU-MANGA	24	1 134	2,1	-35,1	NA
CROU-TENKODOGO	29	1 016	2,9	-17,1	NA
CROU-ZINIARE	58	1 111	5,2	9,4	NA
Total	7 466	216 944	3,4	-1,2	20,9

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 35 : Evolution des adhérents à la MUNASEB



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

ACTION SOCIALE

Points saillants

- Hausse du nombre de demandeurs
- Baisse du taux de satisfaction

Commentaire

En 2023/2024, l'aide sociale du CENOU est octroyée à 139 étudiants en situation difficile et/ou en situation de handicap sur 158 demandeurs, soit un taux de satisfaction de 88,0 %. Le nombre de filles ayant demandé l'aide est de 77 avec un taux de satisfaction de 88,3 %. Par rapport à l'année 2022/2023, le nombre de demandeurs augmente de 19,7 %. Quant au taux de satisfaction, il baisse de 8,2 points de pourcentage.

Sur la période 2014/2015 à 2023/2024, le taux de satisfaction des demandes d'aides varie entre 100 % et 88,0 %.

Note méthodologique : Sont considérés comme étudiants en situation difficile, les étudiants malades, victimes de sinistre, de traumatisme, les déplacés internes ou de toute autre situation de vulnérabilité.
Les étudiants en situation de handicap sont les étudiants vivant avec un handicap auditif, visuel, moteur, mental, etc.

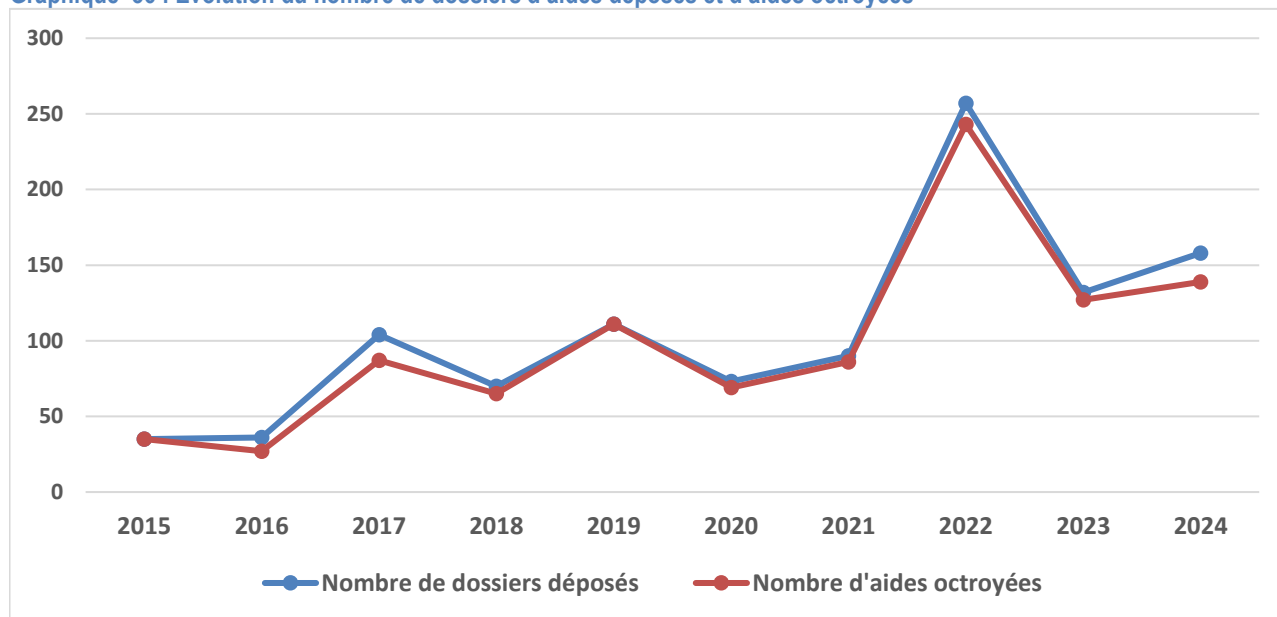
ACTION SOCIALE

Tableau 19 : Situation des aides sociales en 2023/2024

Sexe	Nombre de dossiers déposés	Nombre d'aides octroyées	Proportion d'aides sociales octroyées (%)
Féminin	77	68	88,3
Masculin	81	71	87,7
Total	158	139	88,0

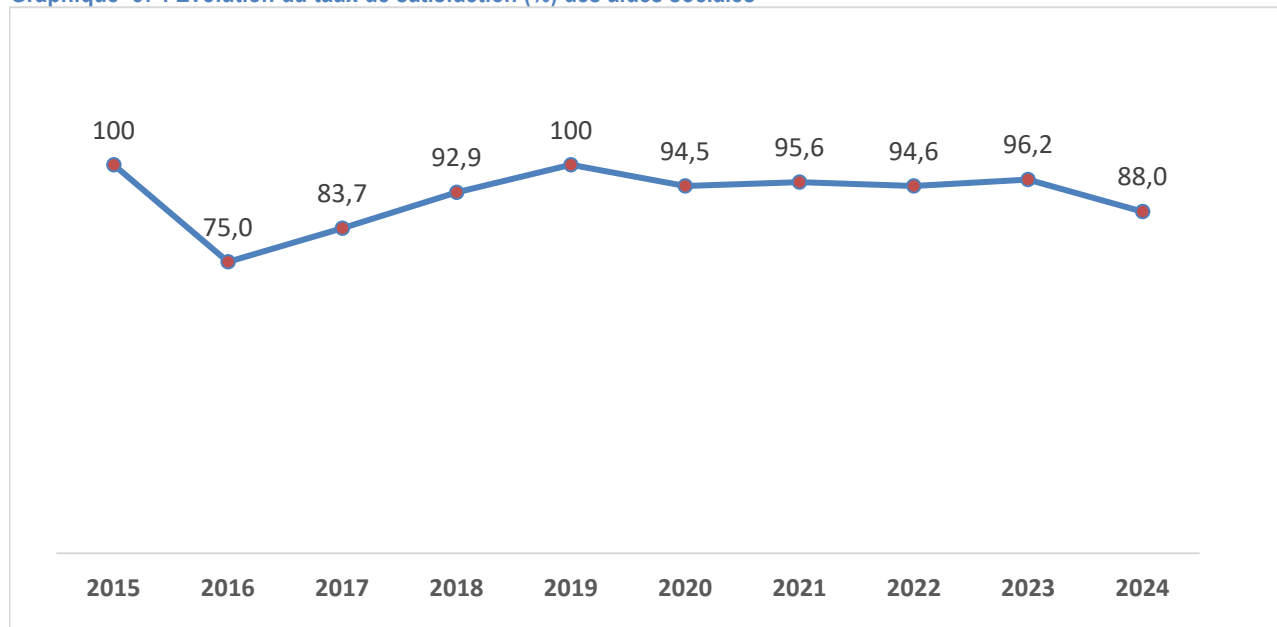
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 36 : Evolution du nombre de dossiers d'aides déposés et d'aides octroyées



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 37 : Evolution du taux de satisfaction (%) des aides sociales



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024



**PARTIE IV : EFFICACITE
INTERNE DE L'ENSEIGNEMENT**

SORTANTS DIPLOMES

Points saillants

- Hausse du nombre de diplômés
- Faible proportion de diplômés dans le domaine de l'agriculture

Commentaire

En 2023, le nombre d'étudiants ayant obtenu leurs diplômes est de 27 750 dont 39,1 % de filles. Les diplômés du privé représentent 36,4 %. Par rapport à 2022, le nombre de diplômés a connu une légère hausse de 2,1 %.

Les titulaires de la Licence/Equivalent et du Master/Equivalent sont les plus représentés des diplômés avec des proportions respectives de 61,5 % et 12,9 %.

Le domaine « Sciences sociales, Commerce et Droit » a la plus forte proportion de l'ensemble des diplômés (38,1 %) suivi du domaine « Lettres et arts » (16,7 %). La plus faible proportion des diplômés (2,2 %) s'observe dans le domaine « Agriculture ».

Sur la période 2014 à 2023, le nombre de diplômés connaît un accroissement moyen annuel de 11,6 %. Toutefois, cette évolution reste en dent de scie. Selon le statut, le nombre de diplômés croît plus vite au privé qu'au public en témoigne les indices base 100 en 2014 qui sont de 241 contre 153.

Note méthodologique : A cause des retards académiques, les données sur les diplômés sont collectées en année civile N-1.

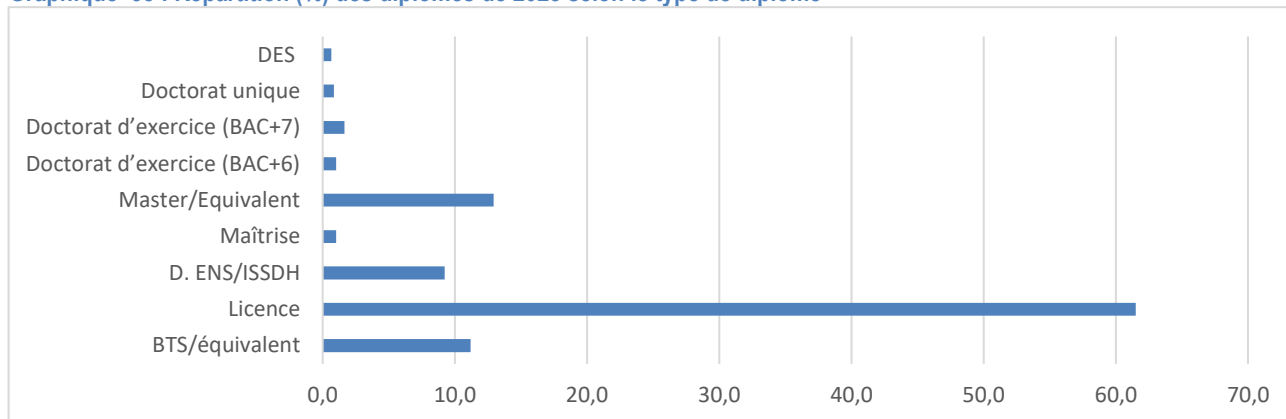
SORTANTS DIPLOMES

Tableau 20 : Situation des diplômés en 2023

Situation en 2023			Evolution par rapport à 2022		TAMA (%) entre 2013/2014 et 2022/2023
Nombre de diplômés	% de Filles	% du Privé	En effectif	En %	
27 750	39,1	36,4	567	2,1	11,6

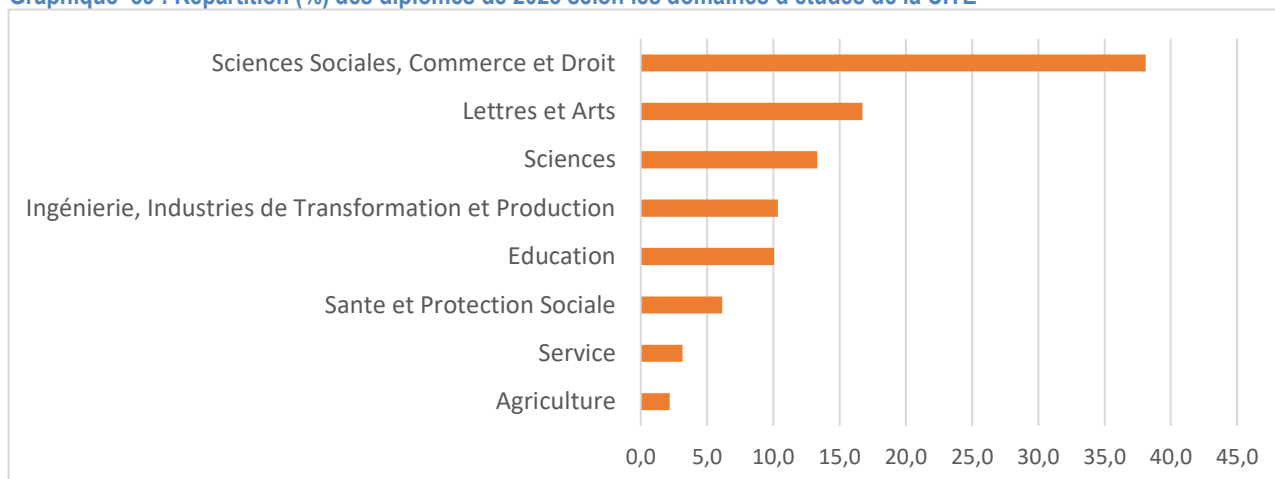
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 38 : Répartition (%) des diplômés de 2023 selon le type de diplôme



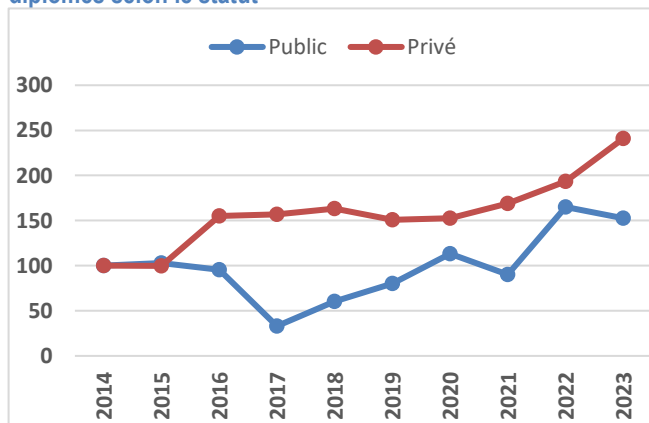
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 39 : Répartition (%) des diplômés de 2023 selon les domaines d'études de la CITE



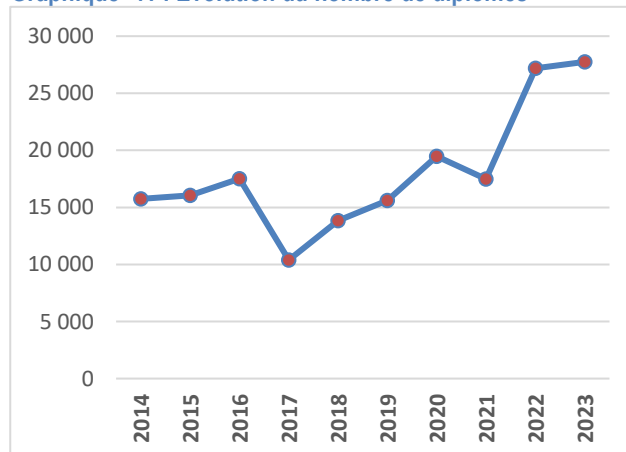
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 40 : Evolution des indices base 100 en 2013 des diplômés selon le statut



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 41 : Evolution du nombre de diplômés



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

REDOUBLEMENT

Points saillants

- Décroissance continue de la proportion des redoublants au privé
- Proportion de redoublants plus élevée dans le domaine des Lettres et arts

Commentaire

En 2023/2024 le nombre de redoublants dans les IESR est de 34 451, soit une proportion de 15,3 %. Cette proportion est plus élevée au public (18,8 %) qu'au privé (1,9 %). Par rapport à l'année précédente, la proportion des redoublants a connu une hausse de 1,4 points de pourcentage. Cette augmentation est de 1,9 au public et 0,1 au privé.

Les proportions des redoublants les plus élevées s'observent dans les domaines « Lettres et arts » (20,4 %), « Sciences » (17,7 %) et « Sciences Sociales, Commerce et Droit » 15,6 %. Le domaine « Education » a la plus faible proportion (2,2 %).

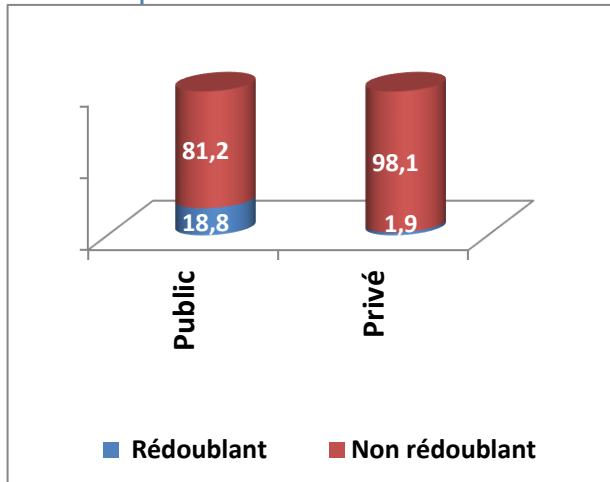
Les cycles Licence (16,7 %) et Doctorat (5,2 %) ont les plus fortes proportions des redoublants tandis que celui du Master a la plus faible proportion (3,4 %). Les redoublants au cycle Doctorat concernent la filière Médecine.

De 2014/2015 à 2023/2024, le nombre de redoublants croît à un rythme moyen annuel de 10,5 %. Ce taux est de 11,4 % au public et de - 4,8 % au privé.

Note méthodologique : Sont considérés comme redoublants pour l'année académique 2023/2024, les étudiants ayant repris leur niveau d'études.

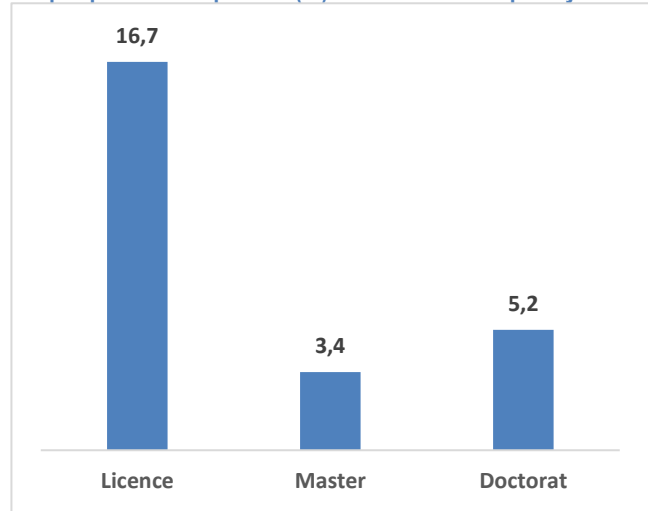
REDOUBLEMENT

Graphique 42 : Répartition (%) des redoublants et non redoublants par statut



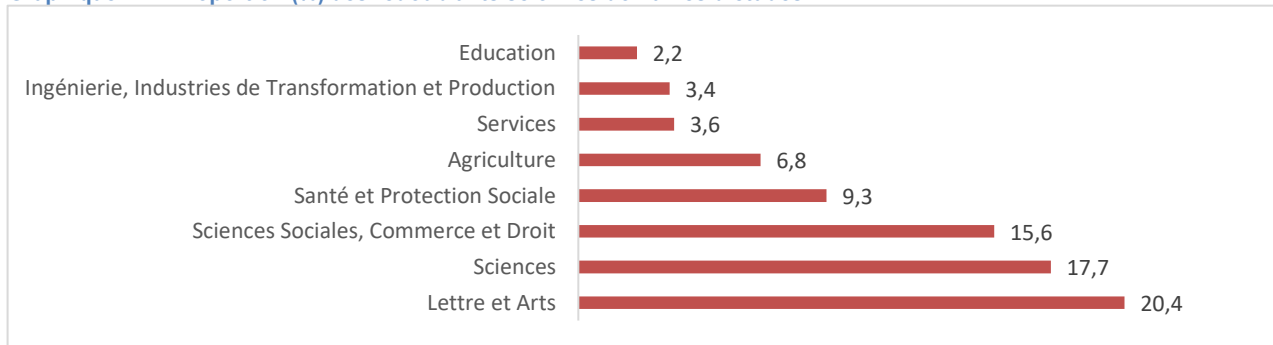
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 43 : Proportion (%) des redoublants par Cycle



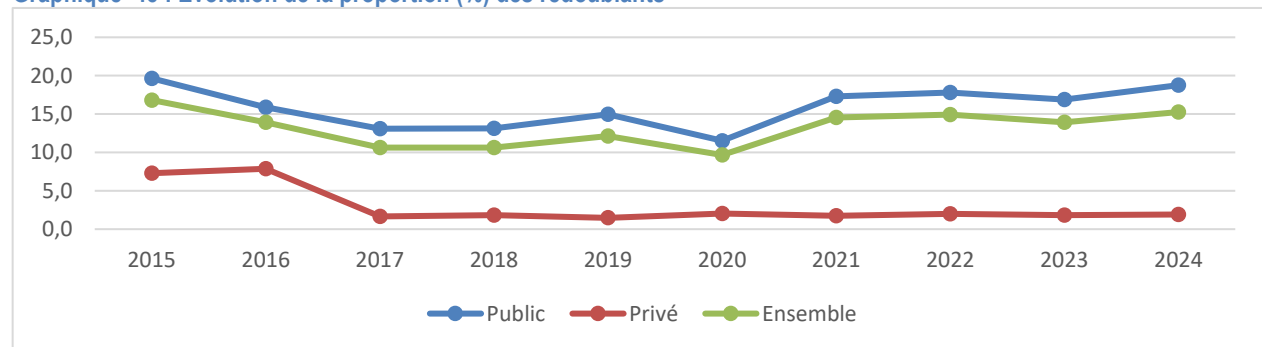
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 44 : Proportion (%) des redoublants selon les domaines d'études



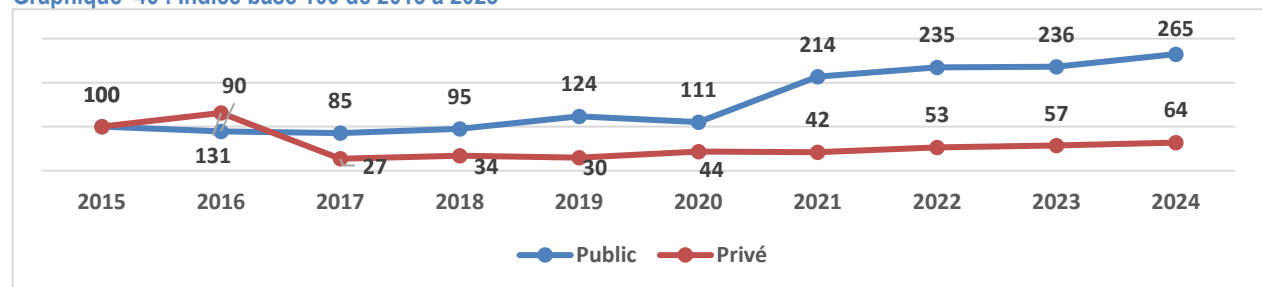
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 45 : Evolution de la proportion (%) des redoublants



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2023/2024

Graphique 46 : Indice base 100 de 2013 à 2023



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023



**PARTIE V : BUDGET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

BUDGET

Points saillants

- Moins de 20 % du budget Etat consacré à l'éducation
- Baisse de la proportion du budget de l'éducation consacrée au MESRI
- Plus de la moitié du budget du MESRI consacrée aux transferts courants

Commentaire

En 2024, le budget alloué au secteur de l'éducation (MEBAPLN, MESFPT et MESRI) est de 716 milliards 242 millions de F CFA soit 19,3 % du budget de l'Etat. Comparativement à l'année 2023, cette part baisse de 0,5 point de pourcentage. Sur les dix dernières années, le budget de l'État consacré à l'éducation connaît un accroissement moyen annuel de 10,4 %.

Le budget alloué au MESRI est de 114 milliards 558 millions. Ce budget représente 3,1 % du budget État. Par rapport à 2023, il a connu une légère augmentation de 0,8 point de pourcentage. Au 31 décembre 2024, le taux d'exécution du budget du MESRI se situe à 83,8 %.

Sur la dotation totale du secteur de l'éducation, la part allouée au MESRI représente 16,2 %. Cette part a connu une diminution de 0,3 % comparativement à 2023.

La part du budget de l'éducation consacrée à l'enseignement supérieur est de 13,9 %. Elle a diminué de 1 point de pourcentage par rapport à l'année 2023.

Sur les dix dernières années, la part du budget de l'éducation consacrée à l'enseignement supérieur est toujours inférieure à 20 % à l'exception de 2017 où elle atteint 23,3 %.

La plus grande part du budget du MESRI est consacrée aux transferts courants (66,1 %) suivie de celle des investissements avec une proportion de 22,5 %. Sur les dix dernières années, les transferts courants ont toujours absorbé plus de 50 % du budget du MESRI.

Note méthodologique : les données financières sont considérées jusqu'au 31 décembre 2024.

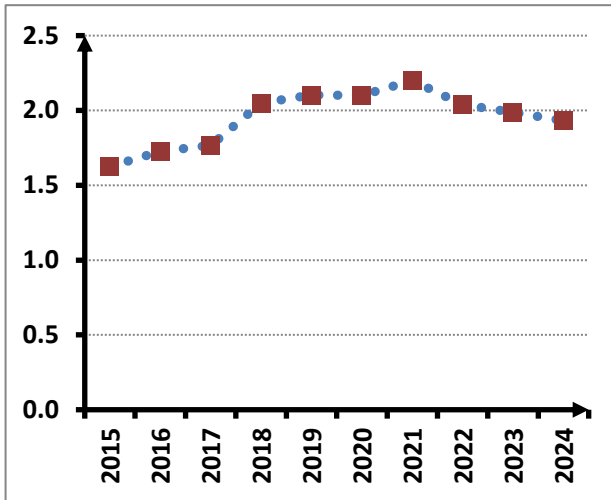
BUDGET

Tableau 21 : Situation du budget en 2024

	2024	Evolution par rapport à 2023		Evolution par rapport à 2015	
	(En millions FCFA)	(En millions FCFA)	En %	(En millions FCFA)	En %
Budget Etat	3 706 125	323 466	9,6	1 903 646	105,6
Budget éducation	716 242	43 951	6,5	423 297	144,5
Budget Global MESRI	114 558	908	0,8	15 366	15,5
Dont Supérieur	99 788	-771	-0,8	63 105	172,0

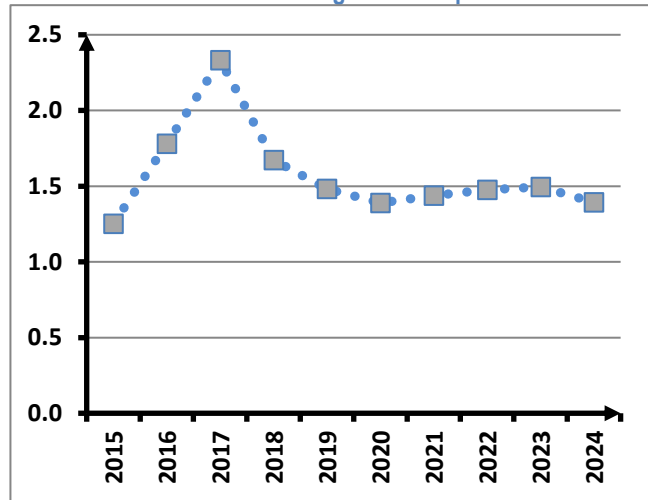
Sources : DGESS/MESRI à partir des données de la DGF/MESRI, données au 31 décembre 2024

Graphique 47 : Evolution de la part (%) du budget de l'Etat consacrée à l'éducation



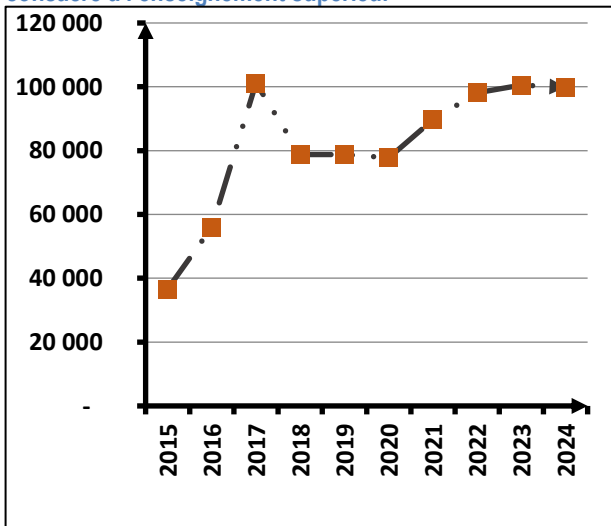
Sources : DGESS/MESRI à partir des données de la DGF/MESRI au 31 décembre 2024

Graphique 48 : Evolution de la part (%) du budget de l'éducation consacrée à l'enseignement supérieur



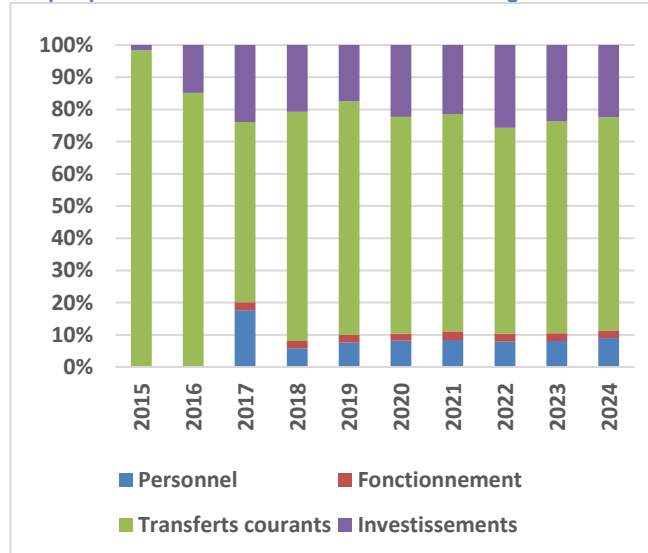
Sources : DGESS/MESRI à partir des données de la DGF/MESRI au 31 décembre 2024

Graphique 49 : Evolution du budget (en millions de FCFA) consacré à l'enseignement supérieur



Sources: DGESS/MESRI à partir des données de la DGF/MESRI au 31 décembre 2024

Graphique 50 : Evolution de la structure du budget du MESRI



Sources: DGESS/MESRI à partir des données de la DGF/MESRI au 31 décembre 2024

ANNEXE : GLOSSAIRE DES TERMES ET DEFINITIONS

SCOLARISATION, ACCES EQUITE ET MOBILITE	
Indicateur	Proportion d'étudiants par filière
Définition	Nombre d'étudiants d'une filière rapporté au nombre total des étudiants.
Objet	Connaitre les filières les plus attrayantes aux yeux des étudiants
Méthode de calcul	Diviser le nombre d'étudiants d'une filière donnée par le nombre total d'étudiants en une année donnée
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur
Type de désagrégation	Par sexe, par filière, par type d'étude et par nationalité (burkinabè, non burkinabè)

Indicateur	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants
Définition	Nombre d'étudiants sur 100 000 habitants
Objet	Indiquer la proportion d'étudiants dans le pays
Méthode de calcul	Diviser le nombre total d'étudiants par le nombre total de la population
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur et l'institut national de la statistique (Recensement général de la population)
Type de désagrégation	Par sexe

RATIO ETUDIANTS / ENSEIGNANT PERMANENT (DU PUBLIC)	
Indicateur	Ratio étudiants / enseignant permanent (du public)
Définition	Rapport entre l'effectif total des étudiants des IESR publiques sur le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IESR publiques
Objet	Voir le niveau de correspondance entre l'effectif total des étudiants des IESR publiques et le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IESR publiques
Méthode de calcul	L'effectif total des étudiants des IESR publiques divisé par le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IESR publiques
Sources des données	Enquête sur l'enseignement supérieur, les services de scolarité ou la Direction des Ressources humaines
Type de désagrégation	Par université et Centre Universitaire Polytechnique

INDICE DE PARITE	
Indicateur	Indice de parité Filles/Garçons
Définition	Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin
Objet	Mesurer les progrès accomplis sur la voie de la parité entre les sexes en matière de scolarisation. Il est également révélateur du degré du renforcement du statut de la femme dans la société.
Méthode de calcul	Diviser la valeur d'un indicateur donné chez les individus de sexe féminin par la valeur du même indicateur chez les individus de sexe masculin.
Sources des données	Enquête sur l'enseignement supérieur ou service de scolarité
Type de désagrégation	Par niveau d'enseignement, par domaine d'étude, par filière, par type d'établissement (public ou privé) et par situation Géographique ou région.

EFFICACITE INTERNE	
Indicateur	Taux de réussite aux examens du BTS/DUT par sexe
Définition	Rapport entre l'effectif des candidats déclarés admis et l'effectif total des inscrits
Objet	Évaluer l'efficacité de l'enseignement technique
Méthode de calcul	Le nombre de candidats déclarés admis divisé par l'effectif total des inscrits
Sources des données	Les procès-verbaux des délibérations des examens du BTS/DUT
Type de désagrégation	Par sexe, par situation géographique ou région.
Indicateur	Taux d'obtention de la licence en trois ans selon le type de BAC
Définition	Nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire dans une cohorte de bachelier
Objet	Mesurer la performance des universités
Méthode de calcul	Diviser Le nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire par le nombre d'étudiant inscrit en première année de la même génération
Sources des données	Scolarité des universités
Type de désagrégation	Selon le type de BAC

RESSOURCES, COUT ET DEPENSES	
Indicateur	Dépenses publiques totales pour l'enseignement supérieur en pourcentage du budget national
Définition	Ensemble des dépenses (de fonctionnement et en capital) consacrées à l'enseignement supérieur, exprimé en pourcentage du budget national du gouvernement pour une année donnée.
Objet	Évaluer la priorité accordée à l'enseignement supérieur par les gouvernements par rapport à la valeur perçue d'autres domaines de l'action publique. Cet indicateur montre également l'engagement du gouvernement quant à l'investissement dans le développement du capital humain.
Méthode de calcul	Diviser les dépenses publiques totales de l'enseignement supérieur d'un exercice budgétaire donné, tous ministères et services publics confondus, par le budget national du pays, puis multiplier le résultat par 100.
Sources des données	DAF, ministère en charge de l'économie et des finances
Type de désagrégation	Non applicable

INFRASTRUCTURES ET ŒUVRES UNIVERSITAIRES	
Indicateur	Ratio étudiants/lit
Définition	Rapport entre l'effectif des étudiants et les capacités des cités et résidences universitaires en lits
Objet	Voir le niveau de correspondance entre le nombre de lits des cités et résidences universitaires et le nombre des étudiants
Méthode de calcul	Le nombre de lits des cités et résidences universitaires divisé par le nombre des étudiants
Sources des données	Le service des équipements ou des patrimoines des centres des œuvres universitaires ou du ministère chargés de l'enseignement supérieur et le service de scolarité
Type de désagrégation	Par situation géographique ou région et par type d'établissement (public ou privé)

